

LES MARQUES POSTALES ET TIMBRES A DATE DE RUMILLY AU 18° ET 19° SIECLE

*Louis Mermin et Dr. Wolfgang Martin, Amicale Philatélique d'Annecy,
avec Dr. Jean-Pierre Déplante, Amicale Philatélique d'Annecy*

Sommaire

1720 – La Poste s'installe à Rumilly	2
1792 – 1815 : Le Département du Mont-Blanc	2
1815 – 1860 : La Poste sarde – les marques et timbres à date	5
1842 – 1860 : Le service des pedons	10
Le 14 juin 1860, la poste française prend en charge la poste en Savoie	11
Les timbres à date français	12
Autres marques et timbres employés par le bureau de Rumilly	17
La Poste rurale	19
1879 – La Poste s'installe à Saint-André-de-Rumilly	30
La recette auxiliaire de Vallières et les facteurs-boîtiers de Hauteville, Thusy et Vallières	33
Les courriers-convoyeurs de la ligne ferroviaire d'Aix-les-Bains à Annecy	34
Littérature	38



Carte illustrée « Rumilly – Grande Rue – La Poste et la Tour Maillard de Tournon », dos divisé, Combier Imp. Mâcon.

Introduction

Rumilly (arrondissement d'Annecy, Haute-Savoie) situé dans la région d'Albanais posséda une position stratégique protégée par les cours d'eau encaissés du Chéran et de la Néphaz. C'étaient les Romains qui établissent ici une citadelle et un pont au II^e siècle av. J.-C. Au pied de la citadelle une colonie romaine appelée Romilia se développe. Au Moyen Âge, la ville devient un point d'appui pour les comtes de Genève dans la partie sud de leur territoire, face au comté de Savoie et aux villes d'Albens et Aix.

Pierre, dernier comte de Genève, assigne pour douaire la ville et le mandement de Rumilly à son épouse. En 1411, cette princesse cède ses droits à Amédée VIII, Comte de Savoie, puis Duc de Savoie à partir de 1416. Ainsi Rumilly appartient au Duché de Savoie jusqu'à la Révolution. Le Duché de Savoie par contre fit partie du royaume de Piémont-Sardaigne : Le Duc de Savoie devint Roi de Sardaigne en 1720.

De fin 1792 à fin 1815, Rumilly se trouva dans le Département du Mont-Blanc, et devint de nouveau sarde par le deuxième traité de Paris, le 20 novembre 1815. Par l'annexion de la Savoie en juin 1860, Rumilly devint une commune française.

Le dictionnaire du Duché de Savoie (1840) mentionne Rumilly : « Chef-lieu de mandement de Genevois, à 3 lieux au sud-ouest d'Annecy. Population : 4.300 habitants, superficie : 3.912 journaux...Avec un juge de mandement, bureau d'insinuation, perception, collège, brigade de carabiniers, bureau et relais de postes...En 1814, lorsque la Maurienne, la Tarentaise, le Faucigny, le Chablais, une partie de la Savoie-propre et celle de Carouge furent rendus au Roi de Sardaigne, il ne restait donc que bien peu de chose du département de Mont-Blanc ; aux arrondissements de Chambéry et d'Annecy, seuls restants, on en ajouta un troisième dit de Rumilly, et en 1815, lorsque cette partie fut aussi rendu, on conserva ce nouvel arrondissement sous le nom de Province de Rumilly. Elle a été supprimée par l'édit du 10 novembre 1818, et son territoire réuni aux provinces de Genevois, de Carouge et de Savoie-propre... ». (Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2004)

1720 – La Poste s'installe à Rumilly

Au début du 18^e siècle, deux grandes routes traversent la Savoie : la route de Pont-de-Beauvoisin par Chambéry au Mont-Cenis et la route de Genève par Rumilly et Chambéry au Mont-Cenis. La poste aux chevaux en profita, et en 1720 un édit royal mentionne un relais de poste à Chambéry. En plus, Rumilly est cité comme bureau subalterne de la poste aux lettres. (Domenech, 1967)

Le « Regolamentoo per le Poste » du 19 septembre 1772 nous donne une information sur les tarifs des lettres dans les Etats sardes. Le prix d'une lettre simple du bureau général de Turin à Rumilly par exemple se monta à 4 soldi (1 Lira piémontais correspondait à 20 soldi).

Mais à cette époque les lettres du régime intérieur sarde ne portent en général aucune autre indication postale que celle, manuscrite du port à payer. (Domenech, 1967). L'obligation de marquer les lettres dans les Etats Sardes n'apparaîtra qu'avec l'arrivée des Français en 1792.

1792 – 1815 : Le Département du Mont-Blanc

Les troupes révolutionnaires entrèrent à Rumilly, le 27 septembre 1792, et le 27 novembre 1792, la Convention décrète la réunion de l'ancien Duché de Savoie à la République Française. La Savoie devint le département du Mont-Blanc et Chambéry reste le chef-lieu. Ce département obtient l'indicatif « 84 ». Après la prise de Genève par les troupes françaises, le département du Léman fut créé, le 26 août 1798, mais Rumilly reste au département du Mont-Blanc. Le 30 mai 1814, le premier traité de Paris rétablit le Duché de Savoie, mais les régions autour des villes d'Annecy, Chambéry et Rumilly restent à la France dans le département toujours appelé Mont-

Blanc. (Fig. 1) Après le deuxième traité de Paris (20 novembre 1815), les autorités sardes arrivent à Rumilly, le 23 décembre 1815. C'est la fin du département du Mont-Blanc à Rumilly.

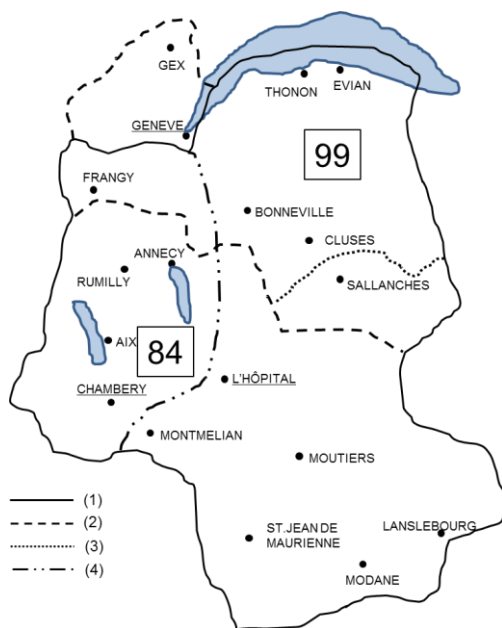
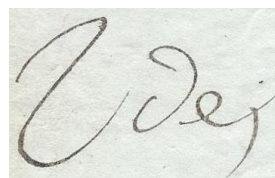


Figure 1 : Le département du Mont-Blanc (indicatif « 84 », (1)), institué le 1^{er} janvier 1793, chef-lieu Chambéry, jusqu'à la création du département du Léman (« 99 », (2)), le 26 août 1798, chef-lieu Genève. Le pays de Sallanches (3) resta au département du Mont Blanc jusqu'au 17 février 1800. Le Duché de Savoie (4), fut reconstitué le 30 mai 1814, et l'Hôpital (Albertville) devint son chef-lieu. Alors, le département du Mont Blanc resta limité aux régions d'Annecy, de Chambéry et de Rumilly et exista jusqu'à la fin décembre 1815.

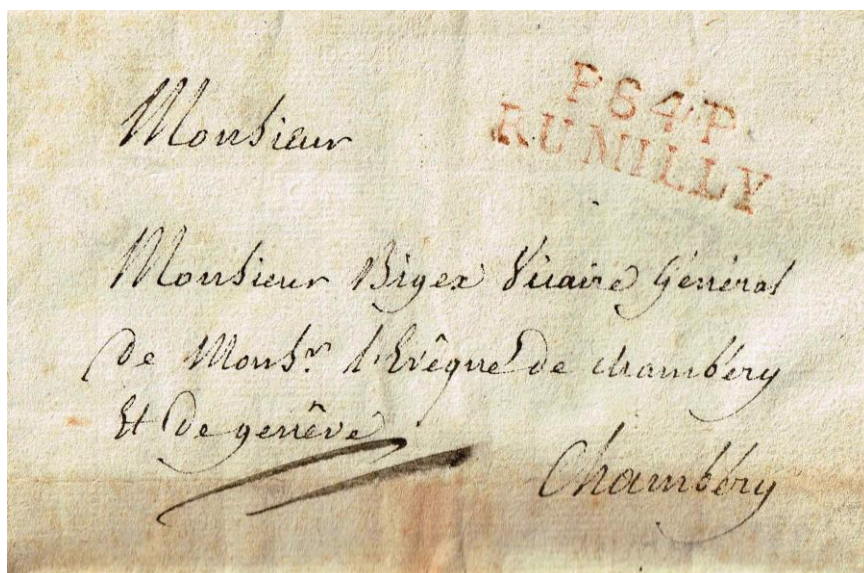


Figure 2 : Marque départementale de port dû sur une lettre écrite le 8 avril 1814 pour le président de la « commission subsidiaire » à Annecy, taxée « 2 » (décimes) et détaxée par une croix à plume, tarif du 9 avril 1810 pour une lettre de moins de 6g et une distance de moins de 50km. Cette lettre voyagea pendant l'occupation de Genève et de la Savoie par les autrichiens (du 20 janvier au 25 février et du 1^{er} avril au 30 mai 1814).



(au verso)

Figure 3 : Marque départementale de port payé en noir (« 2 » décimes, au verso) sur lettre pour Annecy.



(au verso)

Figure 4 : Marque départementale de port payé en rouge (au verso « 2 » décimes pour une lettre de moins de 6 grammes et pour une distance inférieure à 100 km, tarif du 1^{er} Thermidor an X (20 juillet 1802)) sur lettre pour Chambéry écrite le 10 avril 1805.

Lettre adressée à Monsieur Bigex. François-Marie BIGEX, né à La Balme de Thuy, près de Thônes, fut vicaire général de l'Evêque de Chambéry et Genève. Il fut ensuite Evêque de Pigenrol en 1817 et Archevêque de Chambéry en 1824, jusqu'à sa mort en 1827. Lettre écrite par le Recteur en réponse à une enquête sur l'état des paroisses de Savoie après la Révolution.

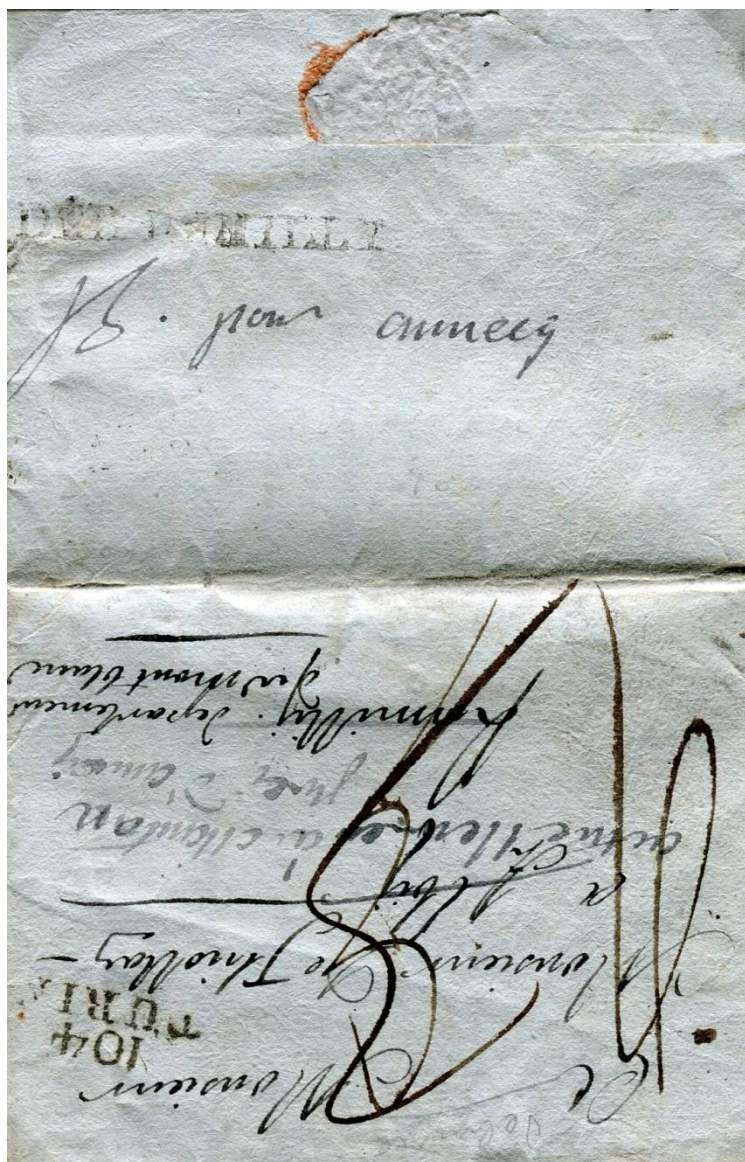
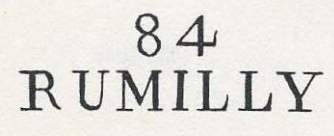
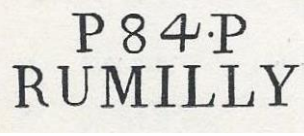


Figure 5 : Lettre de NAPLES du 16 Février 1803 adressée à Mr DE THIOLLAZ à ALBY – Rumilly – département du Mont Blanc. Marque départementale de port dû : 104 TURIN. Mention manuscrite: « actuellement à Menton près d'Annecy ». Alby et Rumilly biffés. Taxe 4 et 3 (rayée), tarif du 1^{er} Thermidor an X (le 20 juillet 1802) pour une distance de 201 à 300 km). Au verso : marque DÉB. RUMILLY et mention manuscrite « B(on) pour annecy ».

Tableau 1 : Les Marques Départementales de Rumilly		
	dates connues	couleurs
	1793/05 – 1815/08	noir
	1797/11 – 1815/02 1805/03 – 1806/10	noir rouge
	1795/07 – 1813/12 1805/12	noir rouge

L'administration française garde le bureau de poste à Rumilly comme bureau de direction malgré des pressantes démarches de la ville d'Annecy pour enlever la poste à Rumilly, surtout pour supprimer les services de diligence de Chambéry à Genève par Rumilly. Le Directoire du Mont-Blanc, dans un arrêté technique précis et documenté, refuse ce changement en raison des grands avantages de l'itinéraire par Rumilly (Buttin, 1975).

En plus, l'administration française crée des marques postales de départ pour chaque bureau de poste. Les marques de Rumilly comme toutes les autres dans le département du Mont-Blanc sont conformes au standard de toutes les marques départementales françaises. On trouve alors des marques de port dû (Fig. 2), de port payé (Fig. 3 et 4) et de déboursé (Fig. 5).

Le tableau 1 donne les dates d'utilisation connues. (Vollmeier, 1985)

1815 – 1860 : La Poste sarde – les marques et timbres à date

A la restauration sarde, le bureau français de Rumilly devint un bureau de 4^e classe, puis bureau de remise en 1836. Le receveur sarde de Rumilly comme certains autres utilisa les anciennes marques françaises en faisant sauter le numéro « 84 » de l'ancien département du Mont-Blanc. Ces marques sont appelées les **Marques Françaises Grattées (MFG)**. (Fig. 6, 7, 8 et 9) Les marques de port dû sont employées jusqu'au début 1849, et celles de port payé même plus longtemps. On les trouve jusqu'à la fin 1852.

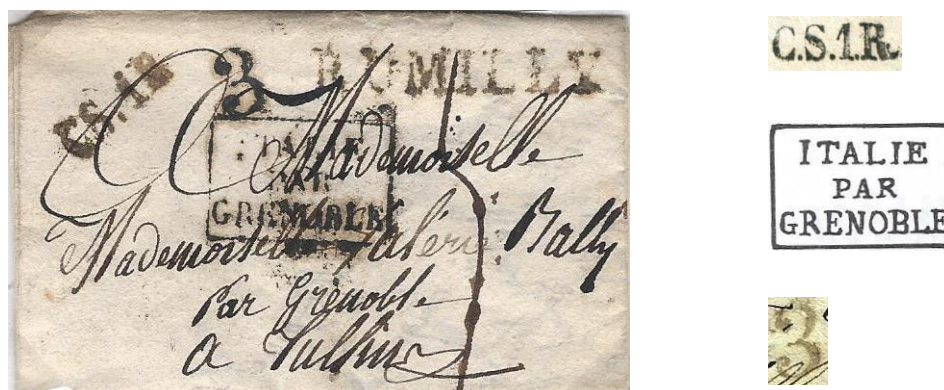
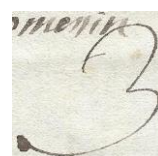
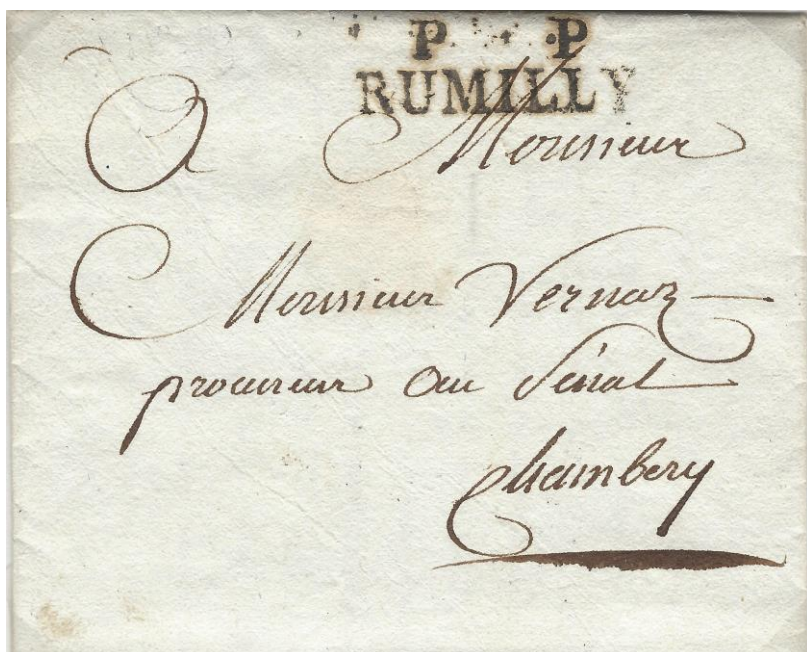


Figure 6: Marque française grattée de port dû en noir, timbre sarde « CS.1R » (correspondance sarde, 1^{er} rayon) en noir et marque d'entrée française « Italie par Grenoble » (Noël n° 147, connue depuis 1824) sur lettre simple pour Tullins / France, écrite le 19 août 1829 et taxée « 5 » (décimes), tarif de la convention franco-sarde du 1^{er} janvier 1823 : 2 décimes pour Grenoble à Tullins, tarif français de 1828, distance jusqu'à 40 km, et 3 décimes (port étranger, timbre « 3 » en noir) pour Rumilly à la frontière (1^{er} rayon sarde).



Figure 7 : Marque française grattée de port dû en rouge, timbre sarde « CS.1R » (correspondance sarde 1^{er} rayon) en rouge et marque d'entrée française « Italie par Le Pont-de-Beauvoisin » (Noël n° 148, connue depuis 1818) sur lettre simple pour Nantua du 9

mai 1818 taxée « 7 » (décimes), tarif de la convention franco-sarde du 1^{er} janvier 1818, 4 décimes pour Pont-de-Beauvoisin à Nantua, tarif français de 1810, distance de 101 à 200 km, et 3 décimes pour Rumilly à la frontière (1^{er} rayon sarde).



(au verso)

Figure 8 : Marque française grattée de port payé en noir sur lettre simple pour Chambéry, arrivée le 8 mars 1820 (timbre à date linéaire au verso). Un port de « 3 » soldi fut payé (mention manuscrite au verso) pour la distance de 10 à 14 miglia, tarif du 1^{er} janvier 1819.

La route de Chambéry à Genève était encore la principale et contribuait bien à la prospérité de Rumilly. Par exemple, le courrier, c'est-à-dire la diligence journalière de Turin à Genève, passait tous les jours par Rumilly. Mais en 1838, la construction du pont de la Caille favorise nettement le parcours d'Annecy à Genève. Par conséquent, le courrier est détourné par Annecy quatre jours par semaine. En 1849, le service des diligences cesse complètement de passer par Rumilly. Une autre entreprise s'organise, financée par soixante-dix actionnaires provenant de presque toutes les familles de Rumilly. Le service durera du 20 mars au 1^{er} novembre 1852. (Buttin, 1975)

En 1849, les **timbres à date à double cercle** sont introduits par la Poste sarde. Rumilly obtint ce timbre à date avec une rosette en bas frappé en noir. Le timbre à date de Rumilly est utilisé de 1849 à 1860. (Fig. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18)

Les receveurs de Rumilly employèrent quelques marques qui sont spécifiques et utilisées seulement à Rumilly. C'est d'abord « **le 2 de Rumilly** », un tampon pour taxer des lettres à 2 décimes (Fig. 10). En outre, c'est ensuite la marque linéaire « **après le départ** », une marque pour

justifier le retard dans la distribution. La Poste sarde utilisa en général la marque « dopo la partenza » en italien, mais à Rumilly on trouve cette marque en français. (Fig. 13)

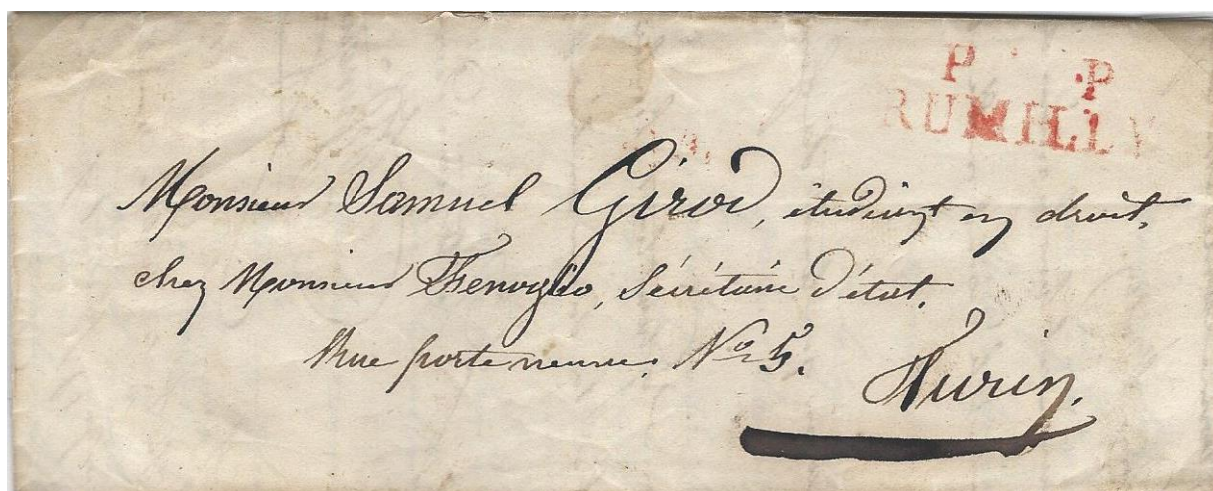


Figure 9 : MFG de port payé en rouge sur lettre simple pour Turin, écrite le 21 mai 1847 et arrivée le 23 mai (timbre à date linéaire en rouge au verso). Un port de « 8 » soldi fut payé (mention manuscrite au verso) pour la distance de 110 à 165 km, tarif du 30 avril 1844.



Figure 10 : Lettre simple pour Annecy taxée « 2 » (20c, tarif du 1^{er} janvier 1851, timbre-taxe dit « le 2 de Rumilly ») et marquée par le timbre à date à double cercle, le 27 novembre 1852, arrivée le même jour.

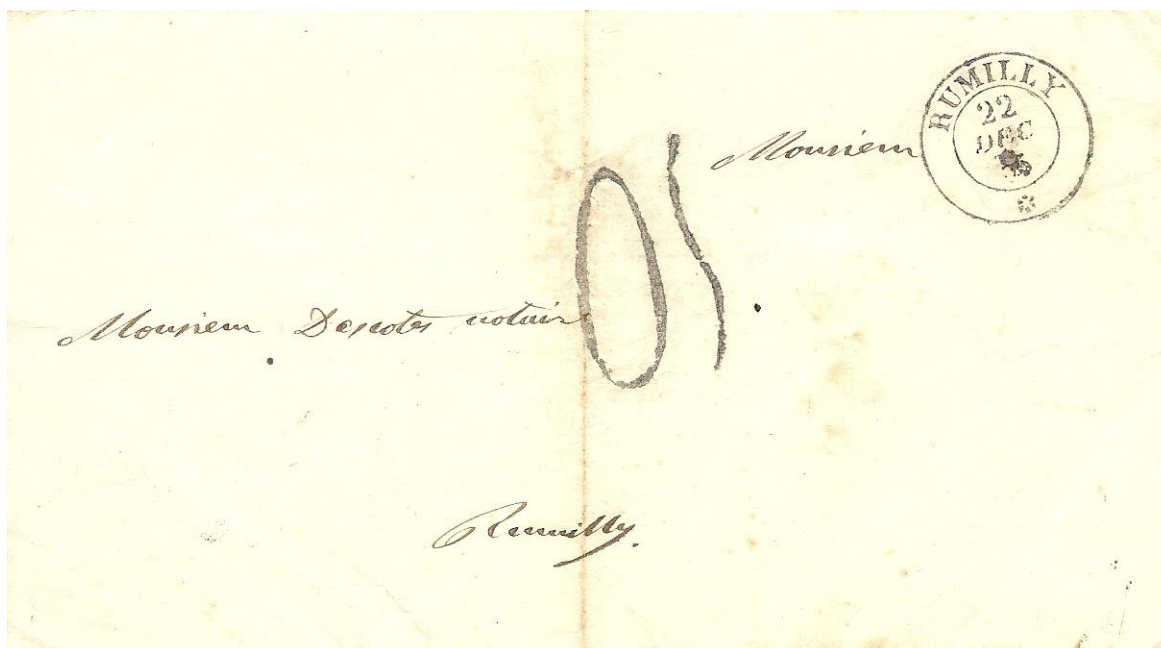
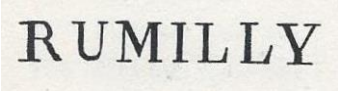
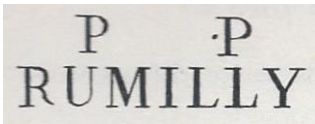


Figure 11 : Lettre locale taxée « 05 » (5c, tampon) et marquée par le cachet à date sarde, le 22 décembre 1855. Le tarif du 1^{er} janvier 1851 pour une lettre jusqu'à 7,5g se monta à 5c dans l'intérieur du territoire d'un bureau postal.

Le tableau 2 donne les dates d'utilisation connues de toutes les marques et timbres à date sardes de Rumilly. (Domenech, 1967 ; Vollmeier, 1985)

Tableau 2 : Les Marques Sardes de Rumilly		
	dates connues	couleurs
	1816/11 – 1849/01 1818/05 – 1818/11	noir rouge
	1816/05 – 1852/10 1818/02 – 1850/12	noir rouge
	réutilisé 1817/10	rouge
	1849/08 – 1860/09	noir

Les **timbres-poste de Sardaigne** servirent à partir du 1^{er} janvier 1851, la date de la première émission des timbres sardes. Mais, l'utilisation des timbres resta facultative jusqu'au 31 décembre 1857. On trouve alors des marques spécifiques pour taxer les lettres plus rapidement, par exemple le 2 de Rumilly (Fig. 10) ou la marque « 05 » pour taxer les lettres locales (Fig. 11)

Les timbres-poste représentent la tête de Victor-Emmanuel II de profil avec FRANCO et BOLLO sur les côtés verticaux et la valeur en lettres et en chiffres sur les côtés horizontaux. (Fig. 12) Ils furent annulés par la « grille sarde » (après une période transitoire début 1851), et le timbre à date fut apposé à côté. La première émission fut retirée, le 30 septembre 1853, et à partir de la deuxième émission émise le 1^{er} juillet 1853, le timbre à date fut aussi utilisé pour oblitérer les timbres.

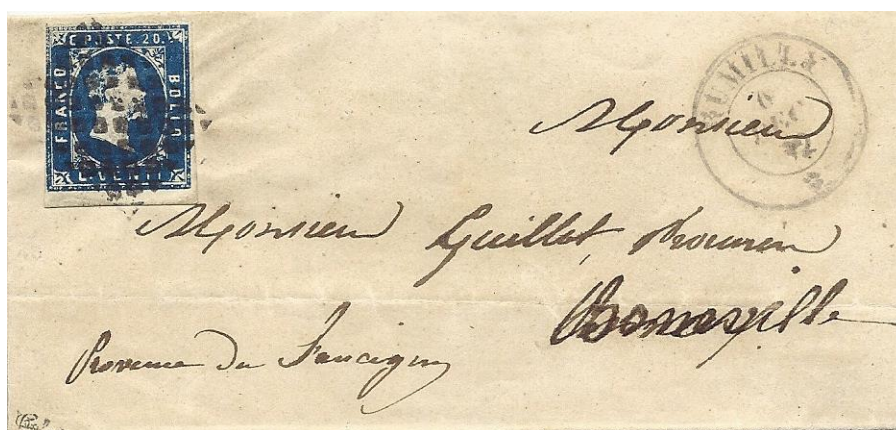


Figure 12 : Lettre simple pour Bonneville affranchie de la 1^{ère} émission Victor-Emmanuel II (20c, YT n° 2, 1851, tarif du 1^{er} janvier 1851), oblitérée par la grille Sarde et marquée par le timbre à date sarde, le 6 décembre 1852.

La troisième émission fut émise vers la mi-avril 1854 (Fig. 13), et une quatrième et dernière émission démarra mi-1855 avec trois premières valeurs de 5c vert (Fig. 14), le 20c bleu, et le 40c rouge (Fig. 15). Le 10c bistre et le 80c ocre de cette émission furent mis en circulation le 20 novembre 1857.



Figure 13 : Lettre simple pour Thorens-Sales affranchie de la 3^e émission Victor-Emmanuel II (20c, YT n° 8, 1854, tarif du 1^{er} janvier 1851), oblitérée par le timbre à date sarde, postée le 17 juin 1855 « après le départ » (marque linéaire en français).



Figure 14 : Faire-part (tarif imprimé sous enveloppe, 5c pour le 1^{er} échelon) pour St. Girod affranchi par la 4^e émission Victor-Emmanuel II (5c, YT n° 10, 1855), oblitéré et marqué par le timbre à date sarde, le 29 janvier 1859, acheminé par Albens le même jour (marque au verso).



Figure 15 : Lettre pour Londres affranchie de la 4^e émission Victor-Emmanuel II (40c, YT n° 13a, + 20c, YT n° 12a, 1855, port d'une lettre jusqu'à 7,5g pour l'Angleterre, port payé à destination, « P.D. » en noir), oblitérée et marquée par le timbre à date sarde, le 12 avril 1860, et marquée par le timbre d'arrivée « London / paid » en rouge, le 16 avril.

1842 – 1860 : Le service des pedons

A partir d'août 1841, toutes les communes de Savoie doivent choisir un pedon pour assurer le transport du courrier, tant administratif que particulier et qui commencera son service dès le 1^{er} janvier 1842 comme le prévoit le décret ci-dessous.

En tout cas vous ne devez pas oublier que le pedon que vous choisirez doit savoir lire et écrire et présenter toutes les garanties de probité convenable à l'exercice de ces fonctions. J'ai besoin de recevoir cette délibération dans le délai d'un mois, terme de rigueur, pour pouvoir réunir les propositions dans un état général, et les soumettre à l'approbation du Ministère, afin de faire commencer le nouveau service, dès le premier janvier prochain.

Dans cette attente je vous renouvelle l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR LE SINDIC,

Votre dévoué serviteur,

L'INTENDANT,



La figure 16 montre une lettre traitée par le service des pedons de Rumilly.

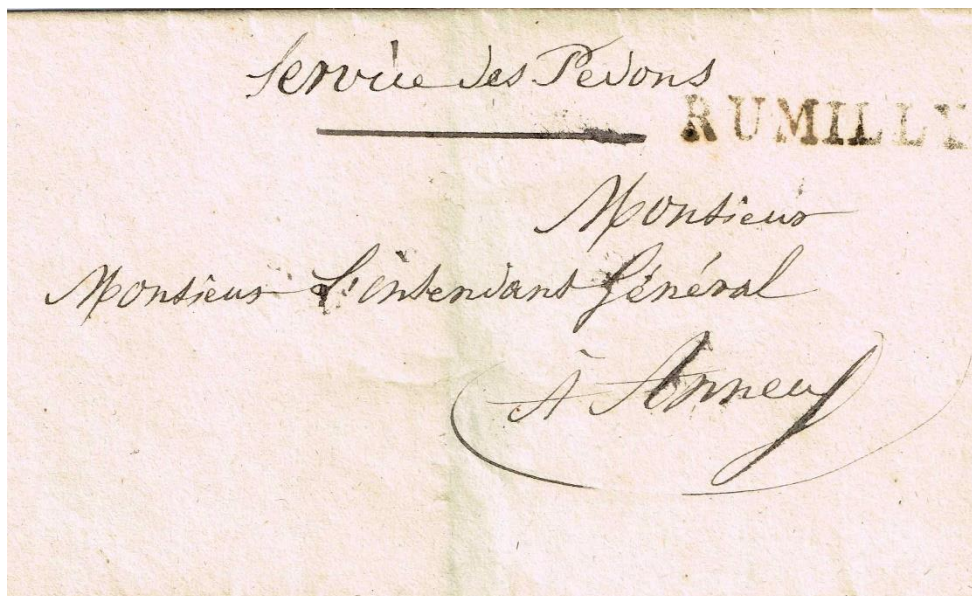


Figure 16 : RUMILLY – 1845 ; marque de port dû, ancienne marque française grattée, utilisée de 1816 à 1849. Franchise manuscrite « Service des Pedons »

Mais parfois, le caractère et le comportement du pedon posa quelques problèmes à la commune. Nous vous présenterons l'histoire du pedon de Vaulx, circonscription de Rumilly, qui montre bien l'air du temps en Savoie au milieu du 19^e siècle.

VAULX ET SES PEDONS....que de problèmes !

Déjà, en 1845, la commune de Veaux (orthographe de l'époque) avait dû se séparer de son pedon (facteur), Claude Dalex, suite à des fautes de service. Il avait alors été remplacé par Claude Ravoire, un domestique du Syndic de la commune, Anthelme de Beaufort qui cèdera bientôt sa place à Louis Ravoire, son fils. Le choix n'aura pas été très judicieux si l'on en croit la délibération de la municipalité de Veaux :

Délibération de la Junte municipale de la commune de Veaux relative à la révocation de Ravoire Louis, feu Claude, comme pedon et à la nomination de Charles Revillard à la dite fonction.

« L'an mil huit cent soixante et le douze mars, la junte municipale de Veaux s'est réunie aux personnes de MM Ravoire François, syndic, Ravoire Claude fils de Louis, et Gruffat Pierre assesseurs assistés du secrétaire.

Vu l'inconduite de Ravoire Louis feu Claude qui est dans un état d'ivresse continuel,

Attendu que les lettres ou plis n'arrivent à destination que deux et même trois jours plus tard,

Attendu que Charles Revillard jouit d'une bonne conduite, qu'il sait d'ailleurs lire et écrire, qualités que ne possède pas le pedon actuel,

Attendu que le dit Revillard accepte la fonction de Pedon aux mêmes prix, clauses et conditions que le dit Louis Ravoire,

Pour ces motifs,

La junte municipale révoque Ravoire Louis feu Claude de ses fonctions de pedon et nomme pour le remplacer Charles Revillard, natif et habitant de Veaux.

Après lecture, la présente a été signée par les membres de la junte, par le secrétaire et par Charles Revillard. »

La délibération est visée par l'Intendant Général d'Annecy le 16 mars 1860.

Enfin, Veaux tient sa perle rare : Un pedon sobre, efficace et sachant lire et écrire !

Le 14 juin 1860, la poste française prend en charge la poste en Savoie

Le 14 juin 1860, la Savoie ainsi que le Comté de Nice furent annexés par la France. La Savoie fut organisée en deux départements, la Savoie (chef-lieu Chambéry) et la Haute Savoie (chef-lieu Annecy). Le département de la Haute Savoie obtint l'indicatif départemental n° 89.

Le bureau de Rumilly devint bureau de direction, puis recette simple de 3° classe. En 1860, la circonscription postale de Rumilly correspond au canton de Rumilly créé par la loi du 23 juin 1860. Elle est composée de vingt communes, ce qui faisait une population de 15.987 habitants en 1862, dont la commune de Rumilly 5.763 (1861). (Fig. 17)

Dans la deuxième partie de 1878, un bureau de direction est créé à Menthonnex-sous-Clermont (canton de Seyssel). Ce village situé assez loin de Seyssel se trouve sur la route principale de Chambéry à Genève, il apparaît beaucoup plus facile de rattacher la commune à Rumilly. Cependant la desserte par un facteur pose le problème de la longueur des tournées. C'est pourquoi ce bureau est créé auquel sont rattachées les communes de Bonneguête, Crempigny, Saint-André-de-Rumilly, Thusy et Versonnex.

Saint-André-de-Rumilly ne reste que quelques mois attaché à Menthonnex-sous-Clermont. Un bureau de direction fut installé à Saint-André-de-Rumilly ouvert au public le 16 mars 1879. Les communes de Lornay et de Sion sont détachées de la circonscription postale de Rumilly et rattachées à Saint-André-de-Rumilly, le 24 mars 1879.

Circonscription postale de Rumilly (1860 – 1900)

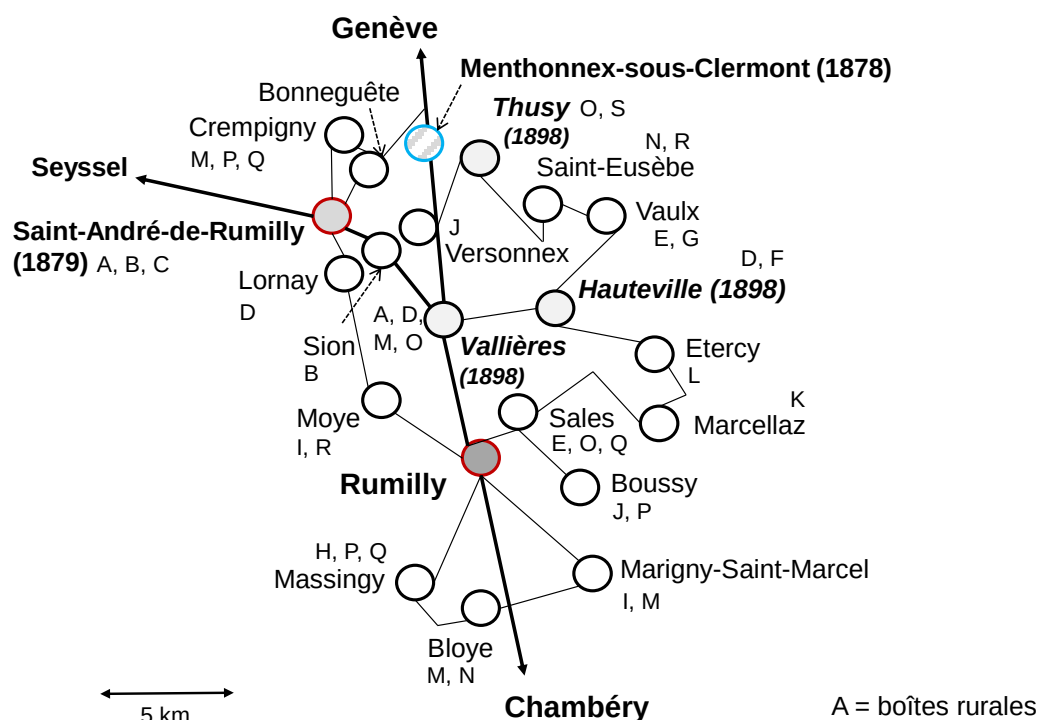


Figure 17 : Le réseau routier reliant les vingt communes du canton de Rumilly. Dans la deuxième partie de 1878, un bureau de direction est créé dans le hameau de Mionnaz (commune de Menthonnex-sous-Clermont, canton de Seyssel) auquel sont rattachées les communes de Bonneguête, Crempigny, Saint-André-de-Rumilly, Thusy et Versonnex. Peu après, en mars 1879, un bureau de direction est ouvert à Saint-André-de-Rumilly auquel sont rattachées les communes de Lornay et de Sion. Une recette auxiliaire à Vallières fut ouverte en octobre 1897 et des bureaux des facteurs boîtiers à Hauteville, Thusy et Vallières en novembre 1898.

Les timbres à date français



Figure 18 : Lettre simple affranchie à 20 centimes à l'aide d'une paire de 10 centimes (YT n° 13). Timbre à date sarde double cercle avec rosette à six branches de Rumilly du 22 septembre 1860. Timbre à date d'arrivée horaire simple cercle, au verso : Chambéry, le 23 septembre 1860 11 M (11 heures du matin).



La Poste française fournit des timbres-poste français avec l'effigie de l'empereur Napoléon III déjà à partir du 14 juin 1860, mais les timbres à date et les timbres

oblitérants français manquèrent jusqu'à fin septembre 1860. On peut donc trouver des timbres-poste français oblitérés par des timbres à date sardes. (Fig. 18)

A partir d'octobre 1860, le nouveau timbre à date et le timbre oblitérant arrivent. Rumilly obtint le timbre oblitérant PC (petits chiffres) 4232 (Fig. 19) utilisé d'octobre 1860 jusqu'à la fin 1862. Il est remplacé en début 1863 par le GC (gros chiffres) 3247 (Fig. 20). Un timbre à date type T15 « RUMILLY » avec l'indicatif du département en bas, le « 89 » pour la Haute Savoie, fut utilisé d'octobre 1860 jusqu'en 1869. (Fig. 19, 20, 21, 31, 33, 34, 37, 42, 46 et 49)

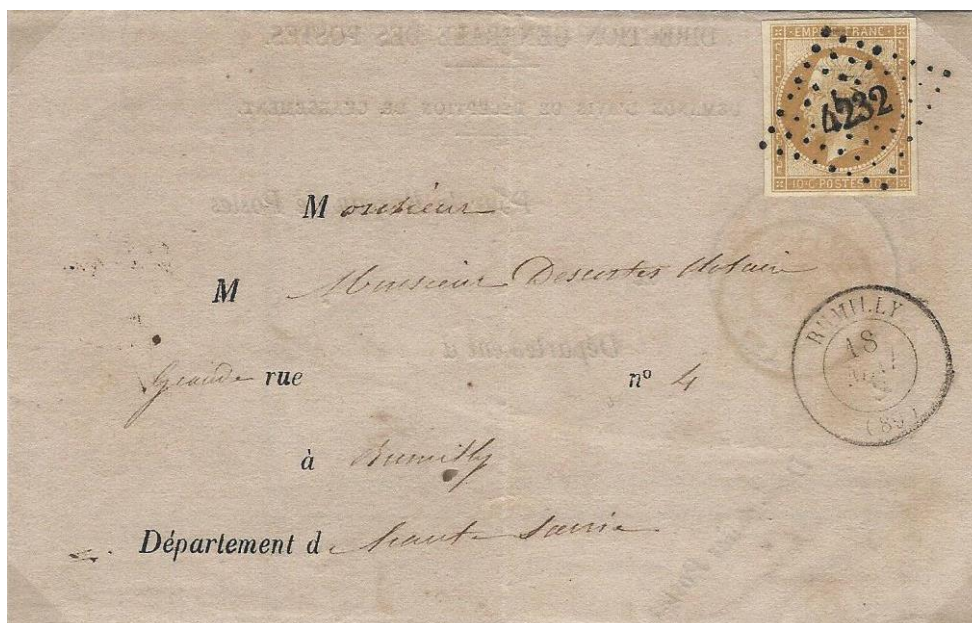


Figure 19 : **1860 – 1862, T15 RUMILLY et PC 4232.** Avis de réception de chargement affranchi de l'émission Empire non dentelé (YT n° 13, 10c ; tarif français du 6 juillet 1859), oblitéré par PC et marqué par le timbre à date T15, le 18 mai 1861. Les avis de réception de chargement sont introduits en France par la loi du 4 juin 1859.

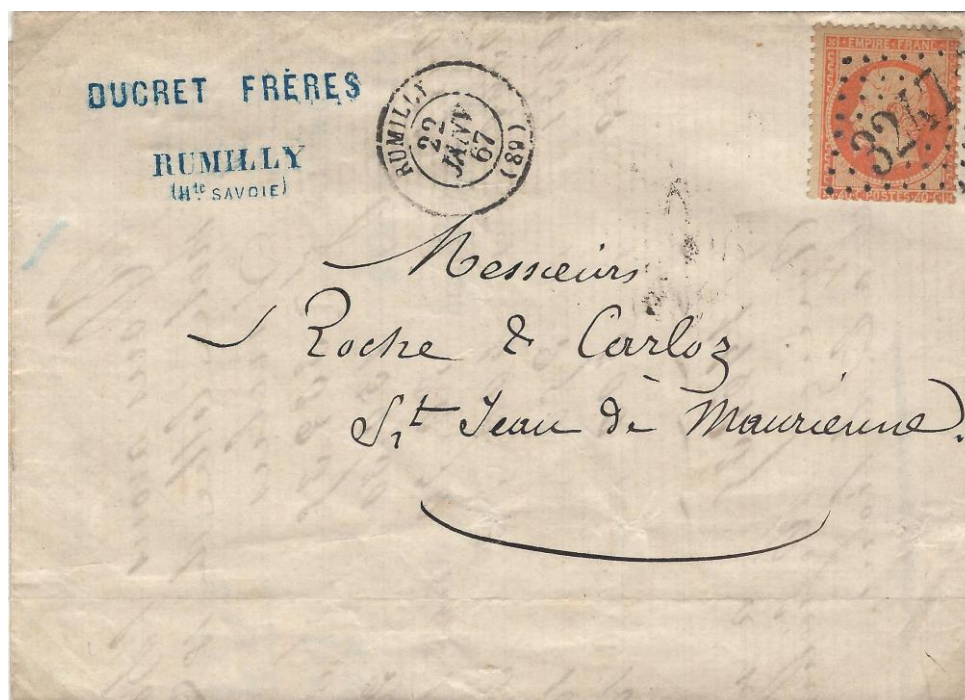


Figure 20 : **1863 – 1869, T15 RUMILLY et GC 3247.** Lettre (2° échelon) pour Saint-Jean-de-Maurienne affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 23, 40c, tarif du 1^{er} janvier 1862), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T15, le 22 janvier 1867.

La Poste sarde ne connaît pas de timbres-taxé. Les lettres non affranchies étaient taxées soit par une mention manuscrite soit par l'emploi d'un tampon (cf. fig. 10 et 11). Par contre, la Poste française introduisit des timbres-taxé dont l'emploi fut rendu obligatoire à partir du 1^{er} juin 1859. Ils ont d'abord servi en province à taxer les envois non affranchis, uniquement dans un rayon local. La taxation était de 1,5 x la valeur d'affranchissement, donc 15c pour une lettre simple non affranchie. La figure 21 nous montre un exemple de Rumilly.

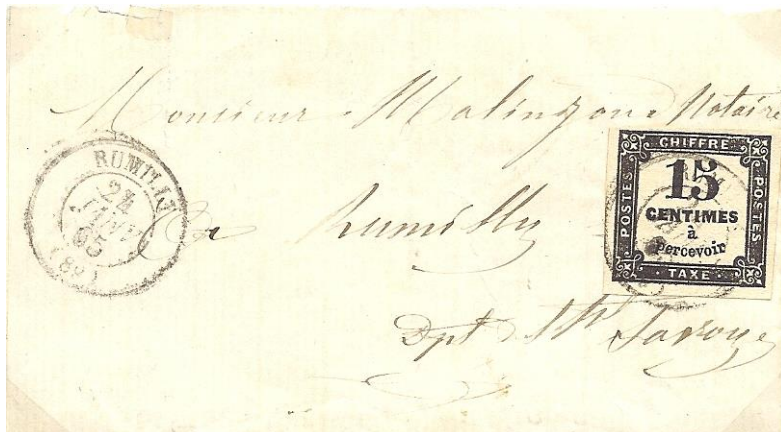


Figure 21 : **1860 – 1869, T15 RUMILLY**. Lettre simple locale non affranchie, taxée du timbre-taxé (YT n° 3, 15c, tarif du 1^{er} janvier 1863), oblitérée et marquée par le timbre à date T15, le 24 janvier 1865.

A partir de fin septembre 1868, la Poste introduisit le numéro de la levée dans les timbres à date pour améliorer la datation des pièces postales. Cette mesure entraîna des nouveaux timbres à date soit le T16, un timbre à simple cercle, soit le T17, un timbre à double cercle. Ces deux timbres à date furent introduits à Rumilly en 1869. (Fig. 22 et 23) La première frappe d'un T16 qu'on a vu date du janvier 1869. (Fig. 41)



Figure 22 : **Janvier 1869 – mars 1876, T16 RUMILLY et GC 3247**. Lettre simple pour Genève affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 28A + YT n° 29A, 30c, tarif de la convention franco-suisse du 1^{er} octobre 1865, « PD » en rouge), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T16, 2^e levée du 29 sept. 1870.

Le 19 juillet 1870, la guerre franco-allemande éclata, et le 4 septembre 1870, la III^e République fut proclamée. Par conséquent, les timbres à l'effigie de Napoléon III n'étant plus d'actualité il fallait trouver une solution pour approvisionner les bureaux de poste au plus vite. C'est pourquoi l'administration réutilise le motif Cérès de la II^e République. Deux émissions seront émises, celle de Cérès du Siège (pour Paris, émise en octobre 1870) et celle de Cérès de Bordeaux (pour la province, émise en novembre/décembre 1870). (Fig. 24)



Figure 23 : **1869 – mars 1876, T17 RUMILLY et GC 3247.** Lettre simple pour Genève affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 30, 30c, tarif de la convention franco-suisse du 1^{er} octobre 1865, « PD » en rouge), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T17, 3^e levée du 3 avril 1870.



Figure 24 : **Janvier 1869 – mars 1876, T16 RUMILLY et GC 3247.** Lettre simple pour Turin affranchie de l'émission Bordeaux (YT n° 48, 40c, tarif de la convention franco-italienne du 1^{er} octobre 1861, « PD » en rouge), oblitérée par GC et marquée par le timbre à date T16, 4^e levée du 16 avril 1871.



Figure 25 **Avril 1876 – juillet 1879, oblitération par le T17 RUMILLY.** Lettre simple pour Annecy affranchie de l'émission Sage (YT n° 77B - type II B, tarif du 1^{er} mai 1878) oblitérée et marquée par le timbre à date T17, 4^e levée du 11 mai 1878 (**premier mois du nouveau tarif**).

Le 1^{er} avril 1876, les timbres oblitérants Gros Chiffres furent supprimés. Les timbres-poste sont alors oblitérés par les timbres à date. A Rumilly, on réutilisa le T16, connu jusqu'en septembre 1879, (Fig. 39) ainsi que le T17, connu jusqu'en juillet 1879. (Fig. 25)

Le 3 août 1875, la France signa les accords de Berne instituant l'Union Générale des Postes (UGP), et le 1^{er} janvier 1876, les accords entrèrent en vigueur. Une telle révolution dans les relations avec l'étranger méritait bien la mise en service d'un timbre-poste représentant mieux aux yeux de tous l'idéal de la France nouvelle. Le 9 août 1875, un concours, ouvert à tous, pour la création d'un nouveau type de timbre-poste a été lancé. Jules-Auguste Sage gagna le premier prix avec « Le Commerce et la Paix s'unissant et régnant sur le monde ». Cette nouvelle émission mise en service à partir de juin 1876 est appelée « Sage » par les philatélistes. (Fig. 25, 26, 27 et 45)



Figure 26 : **Juillet 1876 – mai 1881**, oblitération par le **T17bis RUMILLY**. Lettre simple pour Voghera / Italie affranchie de l'émission Sage (YT n° 92 - type II, 25c, tarif UPU du régime européen du 1^{er} mai 1878) oblitérée et marquée par le timbre à date T17bis, 3^e levée du 30 mai 1881.



Figure 27 : **1887**, oblitération par le **T18b RUMILLY HAUTE-SAVOIE**. Lettre simple recommandée (« R » en rouge) pour Chavanod par Annecy affranchie de l'émission Sage (YT n° 90Bb - type II D état 3 + YT n° 97 - type II, 15c port + 25c droit fixe de recommandation, tarif du 16 janvier 1879), oblitérée et marquée par le timbre à date T18b (caractères mixtes), 2^e levée du 22 décembre 1887, arrivée à Annecy le même jour (timbre à date T18b d'Annecy au verso).

A partir de juillet 1876 jusqu'en mai 1881, nous connaissons l'emploi du type T17bis, un timbre à date qui ressemble au T17, mais au-lieu de l'indicatif du département en bas, on trouve maintenant le nom du département « HAUTE-SAVOIE ». (Fig. 26, 35, 38, 40, 43)

Début des années 1880, le T17bis de Rumilly est remplacé par le timbre à date T18. Le T18 ressemble au T17bis, mais il est plus petit : Le T17bis de Rumilly a un diamètre de 23,5 mm, tandis que le T18 a un diamètre de 22,5 mm. En plus, le T17bis a une distance de 4,5 mm entre les deux cercles, tandis que le T18 a une distance de 4 mm.

Le T18 de Rumilly existe avec deux inscriptions : « HAUTE-SAVOIE » et « H^{TE}-SAVOIE ». En plus, nous connaissons 2 sous-types du T18 « HAUTE-SAVOIE ». Ils se distinguent par le bloc dateur. Le T18a a un bloc dateur en caractères romains et le T18b en caractères mixtes (Fig. 27).

Fin des années 1880, le timbre à date type A2 apparaît à Rumilly. Nous ne connaissons qu'une version de ce timbre : « H^{TE} SAVOIE » (Fig. 28 et 45). En 1903, ce timbre à date était toujours en service.

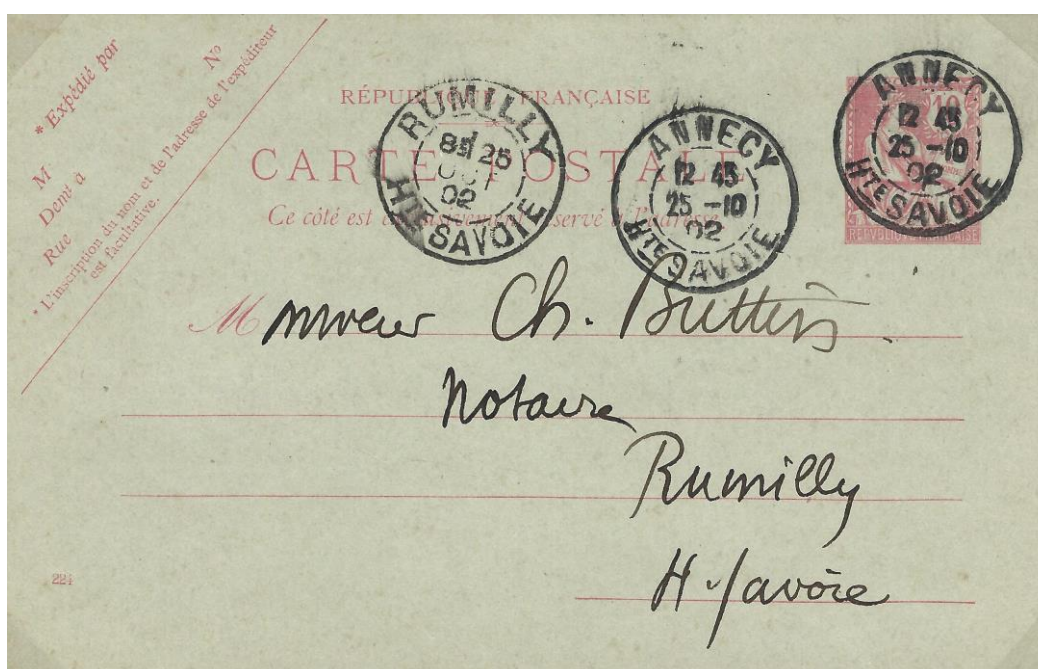


Figure 28 : **Mai 1889 – juin 1903, emploi du type A2 RUMILLY H^{TE} SAVOIE.** Carte postale d'Annecy pour Rumilly (**entier postal**, émission Mouchon retouché, Storch n° Mou D1, 10c, imprimé 1902 en semaine 24), oblitérée et marquée par le timbre à date A3 d'Annecy, et à l'arrivée marquée par le timbre à date A2 de Rumilly, 8^E levée du 25 octobre 1902.

Le tableau 3 donne une vue synoptique sur les timbres à date connus de Rumilly. La nomenclature des timbres à date suit celle de Langlois et Gilbert proposée en 1937 (Lautier, 1984, à voir aussi Martin, 2016).

Autres marques et timbres employés par le bureau de Rumilly

Les services postaux emploient beaucoup d'autres timbres outre les timbres oblitérants et timbres à date. Dans le contexte du bureau de Rumilly, nous donnons deux exemples :

- « RETOUR / A L'ENVOYEUR / 3247 ». Le numéro 3247 est l'indicatif attribué au bureau de Rumilly en 1863. (Fig. 29) On trouve le même indicatif au timbre oblitérant GC de Rumilly. (cf. fig. 20, 22, 23 et 24) Le 1^{er} juin 1866, ce timbre fut introduit par la Poste française. Il est frappé en rouge du 1 juin 1866 jusqu'en avril 1895, en noir à partir de 1895, et utilisé jusqu'en 2009.

Tableau 3 : Les Timbres à date et oblitérants connus de Rumilly			
Période	Timbre à date	Timbre oblitérant	Nom et département
1860/10 – 1862/12	T15	PC 4232	RUMILLY (89)
1863/01 – 1869	T15	GC 3247	RUMILLY (89)
1869/01 – 1876/03	T16	GC 3247	RUMILLY (89)
1869 – 1876/04	T17	GC 3247	RUMILLY (89)
1876/04 – 1879/09	T16	T16	RUMILLY (89)
1876/04 – 1879/07	T17	T17	RUMILLY (89)
1876/07 – 1881/05	T17bis	T17bis	RUMILLY HAUTE SAVOIE
1884/12	T18a	T18a	RUMILLY HAUTE-SAVOIE
1885/04	T18a	T18a	RUMILLY H ^{IE} SAVOIE
1887/12	T18b	T18b	RUMILLY HAUTE-SAVOIE
1889/05 – 1903/06	A2	A2	RUMILLY H ^{IE} SAVOIE

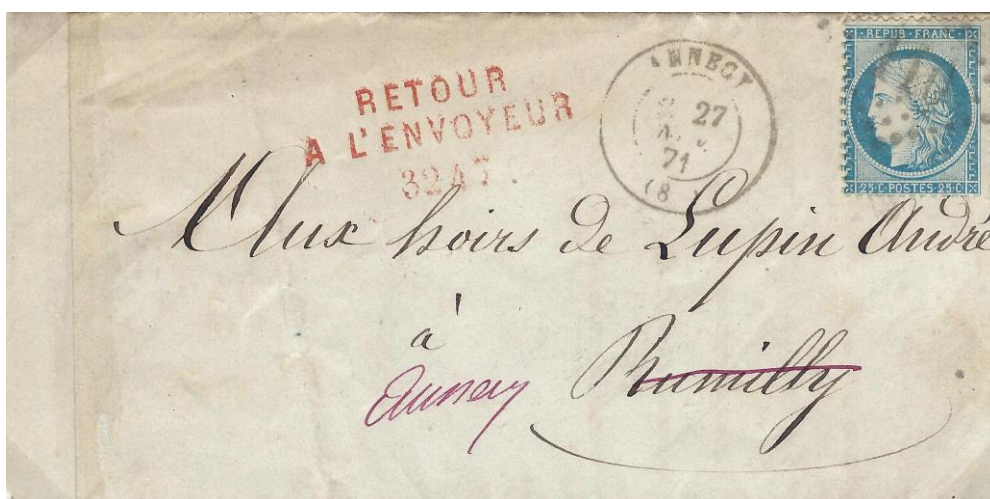


Figure 29 : Lettre simple d'Annecy pour Rumilly affranchie de l'émission Cérès (YT n° 60, 25c, tarif du 1^{er} septembre 1871), oblitérée par GC « 110 » d'Annecy, marquée par le timbre à date T17 d'Annecy, le 27 novembre 1871, et retournée (timbre du bureau de Rumilly : « **RETOUR A L'ENVOYEUR 3247** » en rouge).

b) Le timbre télégraphique de Rumilly. (Fig. 30) En 1866, les bureaux de télégraphe obtinrent des timbres spéciaux. Ce timbre télégraphique différait de celui des bureaux de poste en ce que son cadre extérieur était formé d'un filet ondulé : il porte la date du dépôt ou de la réception de la dépêche, le nom du bureau, frappé en noir ou en bleu, et en bas une, deux ou trois étoiles. La fin d'utilisation de ce timbre fut vers 1880.

Rappelons-nous à l'origine de la télégraphie : Pendant la Révolution française, Claude Chappe, invente, met au point et réussit à imposer à l'État français son système révolutionnaire de transmission par sémaphores, notamment grâce au soutien de Joseph Lakanal : la Tour Chappe. Le premier Télégraphe Chappe exploité est optique et totalement manuel. Au 1^{er} janvier 1863, la France possède 28 671 km de lignes comprenant 88 238 km de fils et 1 022 bureaux. Il y a 3 752 agents de tous grades.

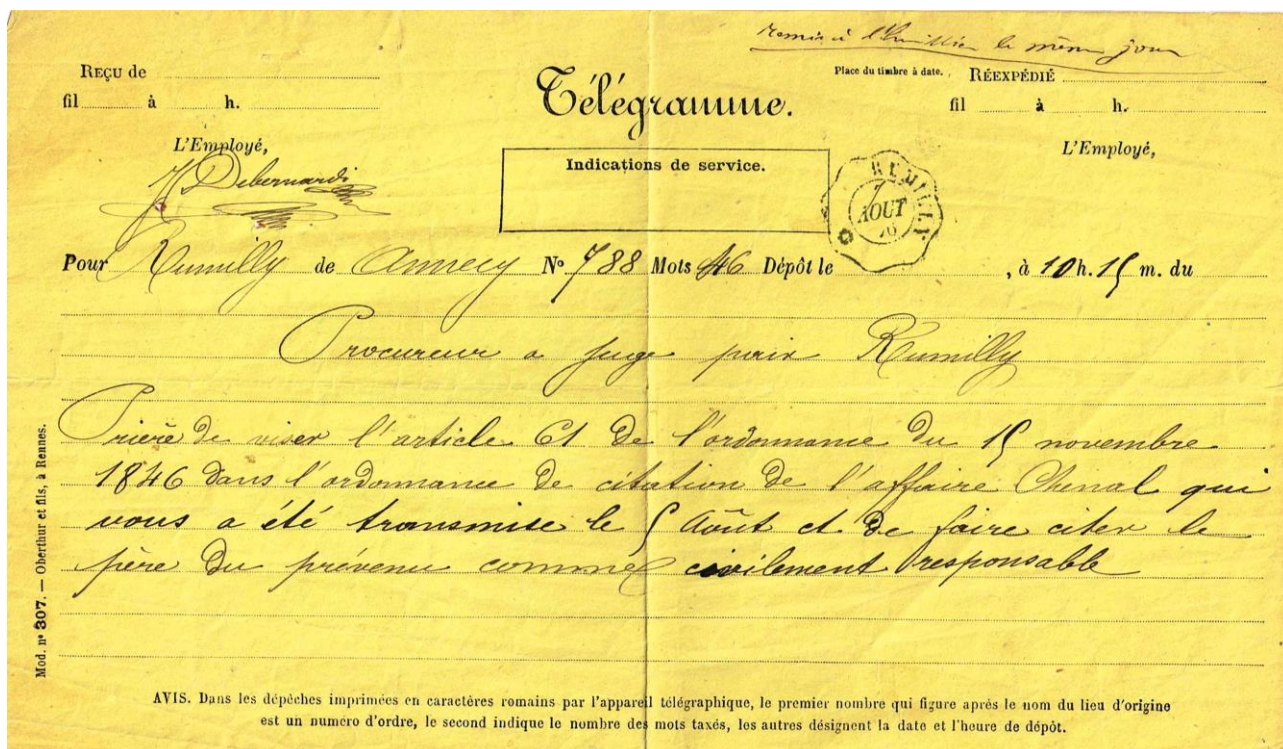


Figure 30 : Télégramme d'Annecy pour Rumilly daté par le timbre télégraphique de Rumilly (une seule étoile en bas) en août 1876.

La Poste rurale

Après le rattachement en 1860, le modèle français de la poste rurale fut appliqué dans les nouveaux départements de la Savoie et de la Haute Savoie. Il entraîna l'installation de boîtes rurales dans les communes dépourvues de service postal. Des lettres-timbres, se présentant sous la forme d'une lettre de l'alphabet (sauf W), d'une hauteur de 6 à 7mm entourée d'un cercle de 10mm de diamètre, doivent être placées dans ces boîtes. Le nombre de lettres doit être égal au nombre de communes desservies par chaque facteur rural.

Pour Rumilly, il y en a dix-neuf en 1861, alors de A à S. Après la création du bureau de Menthonnex-sous-Clermont en 1878, Rumilly perd cinq communes. Par conséquent fin 1878, il n'y a que quatorze communes, alors de A à N, et après la création du bureau de Saint-André-de-Rumilly, Rumilly perd de nouveau deux communes à partir de 1879. Mais en 1881, nous connaissons une boîte rurale « M » à Vallières. Evidemment, la circonscription de Rumilly a gagné une commune. Nous ne la connaissons pas, mais c'est peut-être Cessens en Savoie assez proche de Massingy. Mais c'est hypothèse reste à vérifier.

Les lettres-timbres sont fixées au moyen de vis dans une échancrure du bois à la partie inférieure de la boîte.

Les lettres-timbres doivent être placées dans un ordre alphabétique en rapport avec l'ordre de marche imposé au facteur le premier jour, puis le second jour. La première boîte qui devra être visitée par le facteur portera donc la lettre A, la seconde la B et ainsi de suite.

Les indicatifs de boîtes aux lettres rurales sont avant tout un moyen utilisé par l'administration postale pour vérifier si le facteur a effectué sa tournée. Lors de sa tournée le facteur est tenu d'appliquer le timbre de chaque boîte visitée sur un document, le part. Celui-ci permettra par la suite de vérifier si le facteur est passé par toutes les boîtes.

Jusqu'en 1912, le timbre doit également être appliqué sur toutes les

Indicatif de boîte rurale	Marque de l'origine rurale

lettres prélevées dans la boîte. Théoriquement, en aucun cas la lettre-timbre ne doit servir à annuler le timbre-poste.

Le tableau 4 montre les boîtes rurales connues de la circonscription postale de Rumilly. Les figures 31 jusqu'à 49 montrent des exemples. Nous commençons avec les communes détachées de la circonscription de Rumilly en 1878, ensuite celles en 1879 et celles qui ont obtenues des bureaux de facteur-boîtier suivies par des autres restées à Rumilly jusqu'à la fin du 19^e siècle.

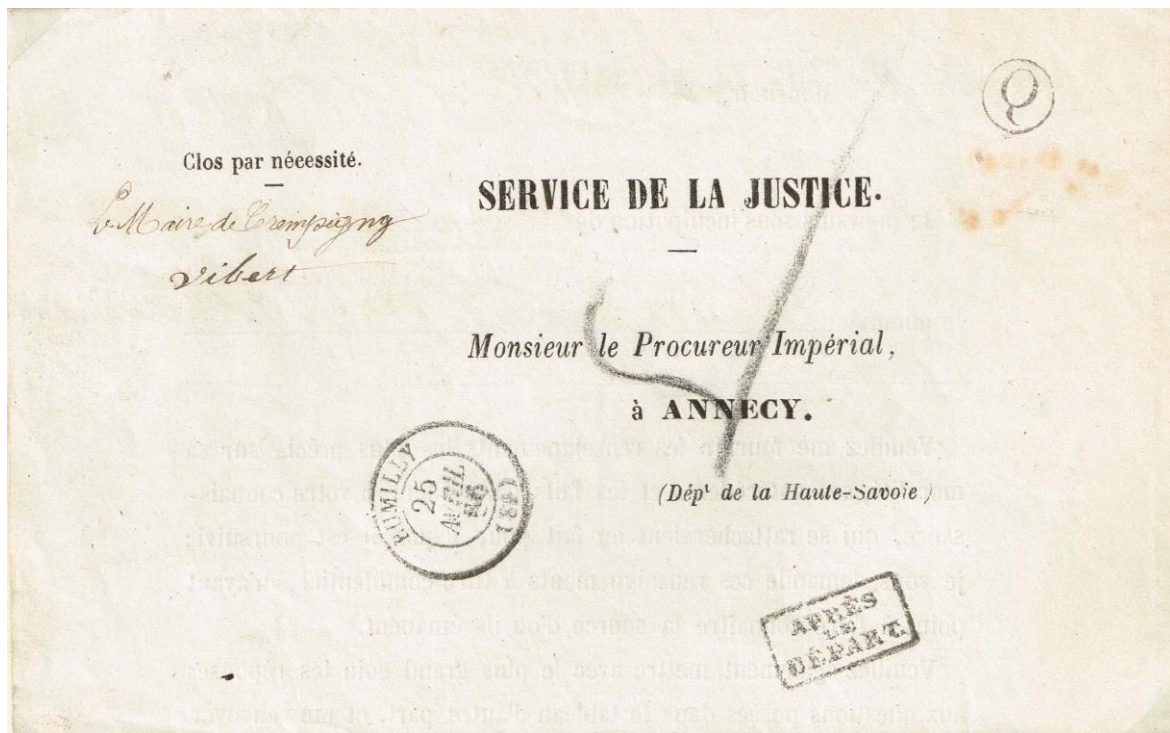


Figure 31 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Crempigny**. Boîte rurale « Q » pour Annecy arrivée « après le départ » (timbre rectangulaire) et marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 25 avril 1865. Crempigny fut rattachée à Menthonnex-sous-Clermont en 1878.

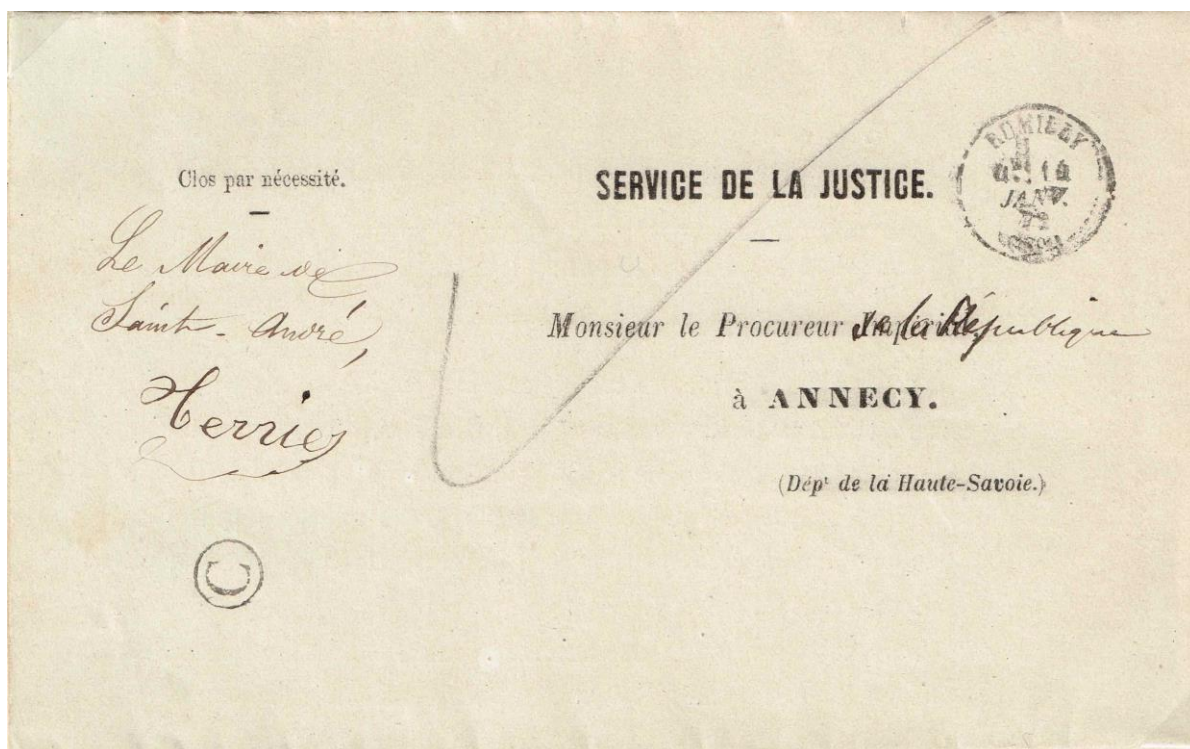


Figure 32 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Saint-André-de-Rumilly**. Boîte rurale « C » pour Annecy marquée par le timbre à date T16 de Rumilly, 4^e levée du 14 janvier 1872. Le maire a corrigé l'adresse du destinataire « Procureur de la République ».

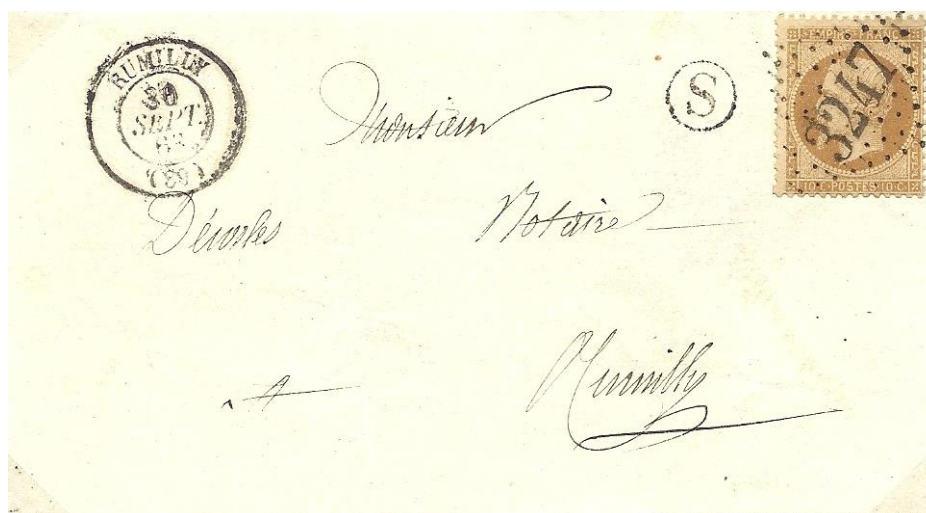


Figure 33 : Lettre simple locale de la boîte rurale de **Thusy** (« S ») affranchie de l'émission Empire dentelé (YT n° 21b, 10c, tarif du 1^{er} janvier 1863), oblitérée par GC 3247 et marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 30 septembre 1863.

Thusy fut rattachée à Menthonnex-sous-Clermont en 1878 et obtint un facteur boîtier en novembre 1898.

Tableau 4 : Boîtes rurales – connues et identifiées			
Facteur rural	Commune	OR	Boîte rurale (année)
Rumilly (1861 – 1912)	Bloye	OR	M (1866), N (1869, 1870)
	Boussy		J (1865), P (1876)
	Etercy		L (1864 – 1869)
	Marcellaz	OR	K (1861 – 1869)
	Maringy-St.Marcel		M (1865 – 1869), I (1876)
	Massingy	OR	H (1861 – 1869), Q (1870), H (1871), P (1874), G (1893)
	Moye		I (1865 -1868), R (1872 – 1874)
	Saint-Eusèbe		R (1861 – 1867), N (1872), R (1876)
	Sales	OR	E (1865-1868), Q (1872), O (1876)
	Vaulx	OR	G (1861), G (1868), E (1870)
Communes détachées de Rumilly en 1878 et attachées à Menthonnex-sous-Clermont			
Rumilly (1861 – 1878)	Bonneguête		?
	Crempigny		Q (1861), P (1862), Q (1863 – 1867), M (1871)
	St.André-de-Rumilly ¹		C (1872), B (1876), A (1876)
	Thusy ²	OR	S (1861 – 1869), O (1873)
	Versonnex		J (1878)
Communes détachées de Rumilly en 1879 et attachées à Saint-André-de-Rumilly			
Rumilly (1861 – 1879)	Lornay		D (1862 – 1867)
	Sion	OR	B (1869), B (1875)
Recette auxiliaire et facteur boîtier à partir de 1897/98			
Rumilly (1861 – 1887/8)	Hauteville		F (1864 – 1868), D (1869 – 1871)
	Vallières		A (1865 – 1873), O (1876), D (1876), A (1879), M (1881)

¹ Saint-André-de-Rumilly fut rattaché à Menthonnex-sous-Clermont de 1878 à mars 1879. En mars 1879, un bureau de direction est ouvert à Saint-André-de-Rumilly.

² Thusy fut rattaché à Menthonnex-sous-Clermont de 1878 à 1898. En novembre 1898, Thusy obtint un facteur-boîtier.



Figure 34 : Lettre simple de la boîte rurale de **Lornay** (« D ») pour Annecy affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 29, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1862), oblitérée par GC 3247 et marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 1^{er} août 1867.

Lornay fut rattachée à Saint-André-de-Rumilly en mars 1879.

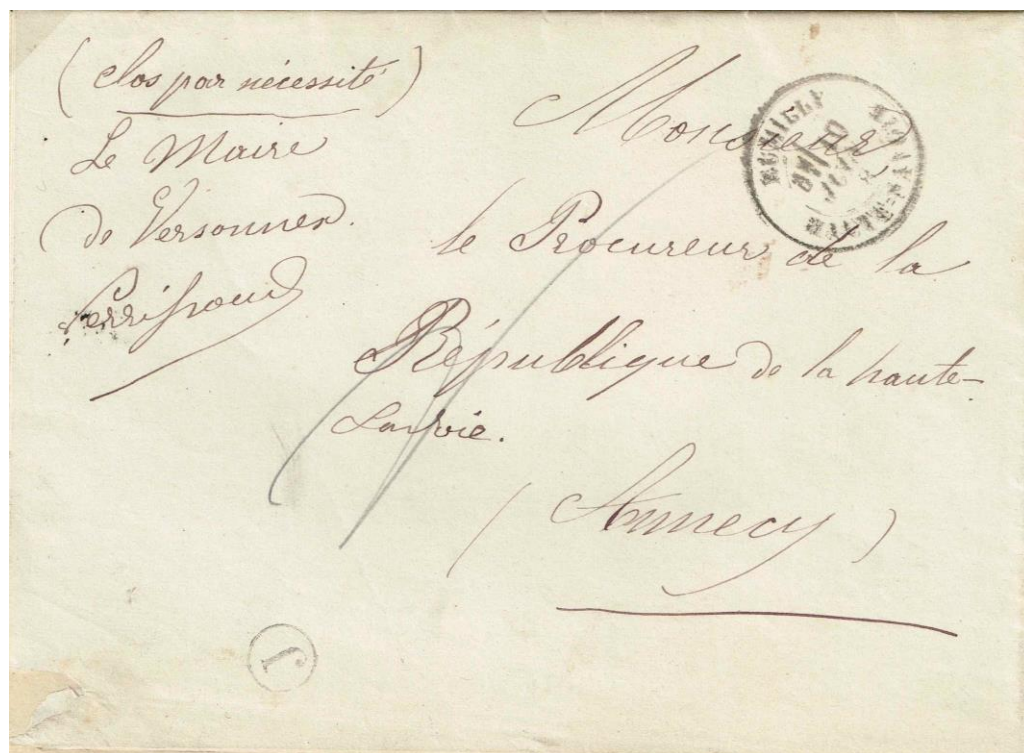


Figure 35 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Versonnex**. Boîte rurale « J » pour Annecy marquée par le timbre à date T17bis de Rumilly, 3^e levée du 10 juillet 1876.

Versonnex fut rattachée à Menthonnex-sous-Clermont en 1878.

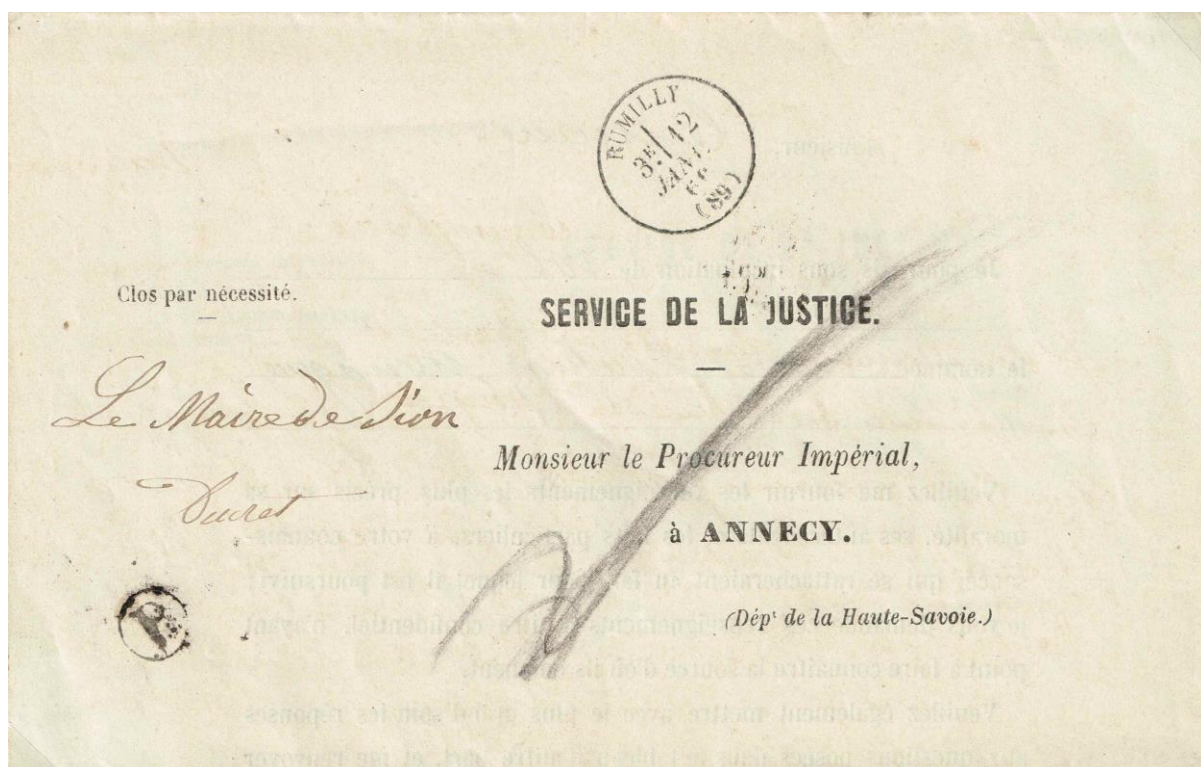


Figure 36 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Sion**. Boîte rurale « **B** » pour Annecy marquée par le timbre à date T16 de Rumilly, 3^e levée du 12 janvier 1876. Sion fut rattachée à Saint-André-de-Rumilly en mars 1879.

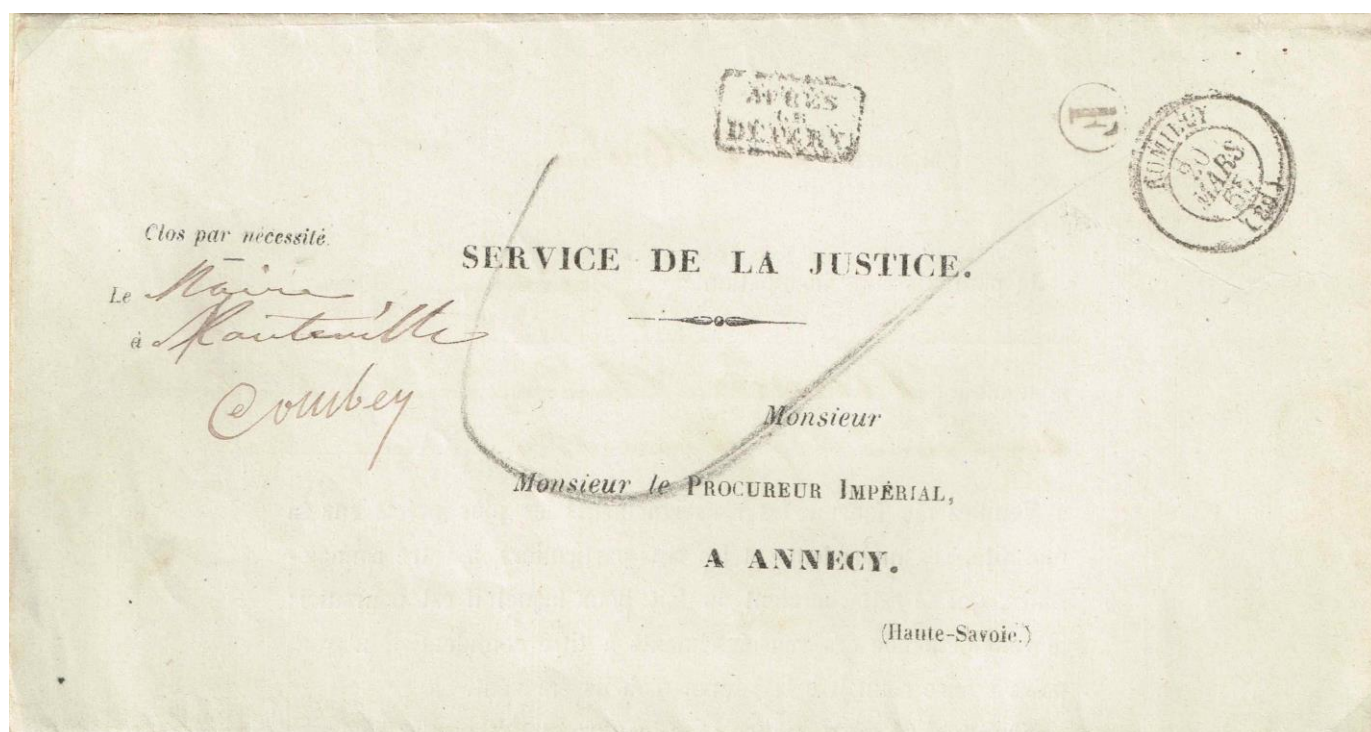


Figure 37 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire d'**Hauteville**. Boîte rurale « **F** » pour Annecy arrivée « après le départ » (timbre rectangulaire) et marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 20 mars 1865. Hauteville obtint un bureau de facteur boîtier en novembre 1898.

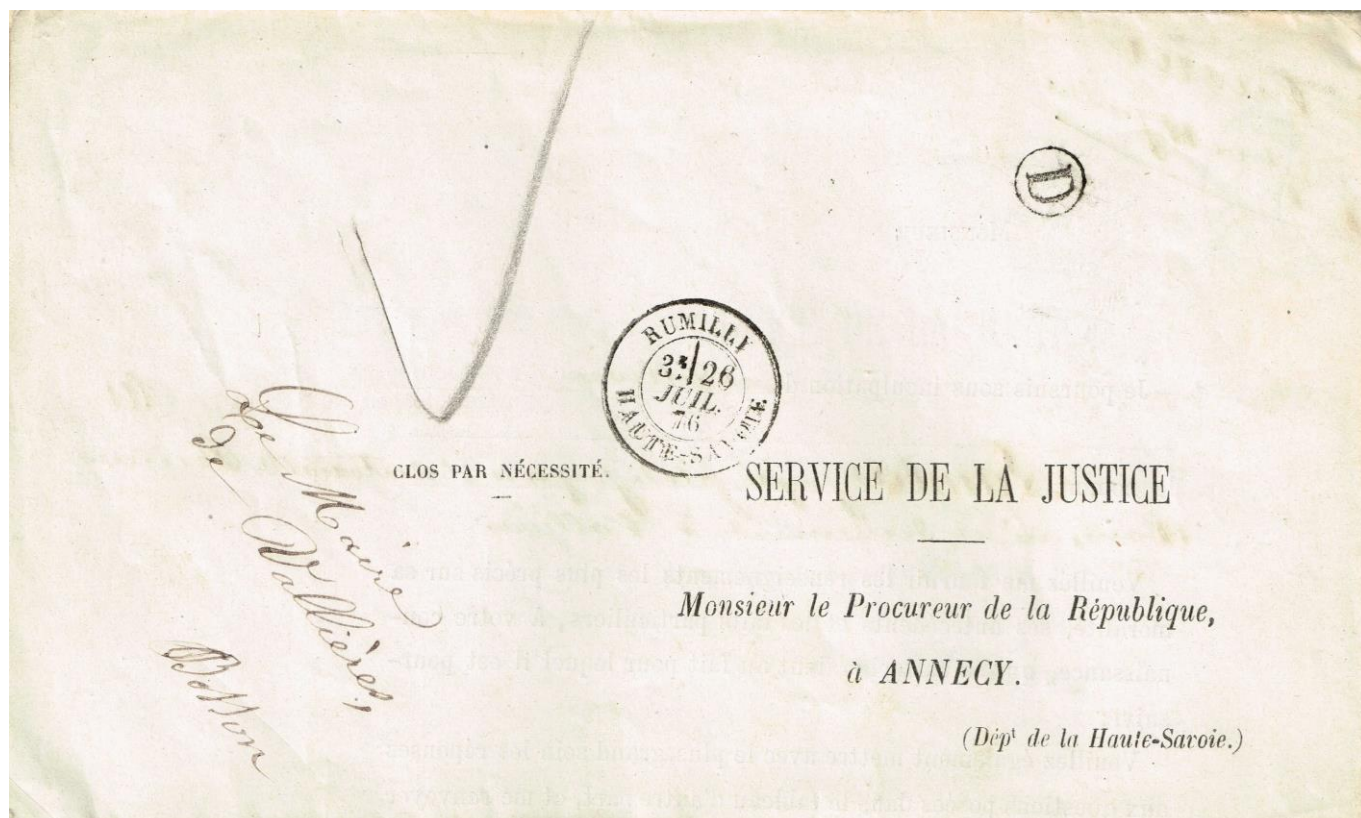


Figure 38 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Vallières**. Boîte rurale « D » pour Annecy marquée par le timbre à date T17bis de Rumilly, 3^e levée du 26 juillet 1876.

Vallières obtint une recette auxiliaire en octobre 1897 et un bureau de facteur boîtier en novembre 1898.

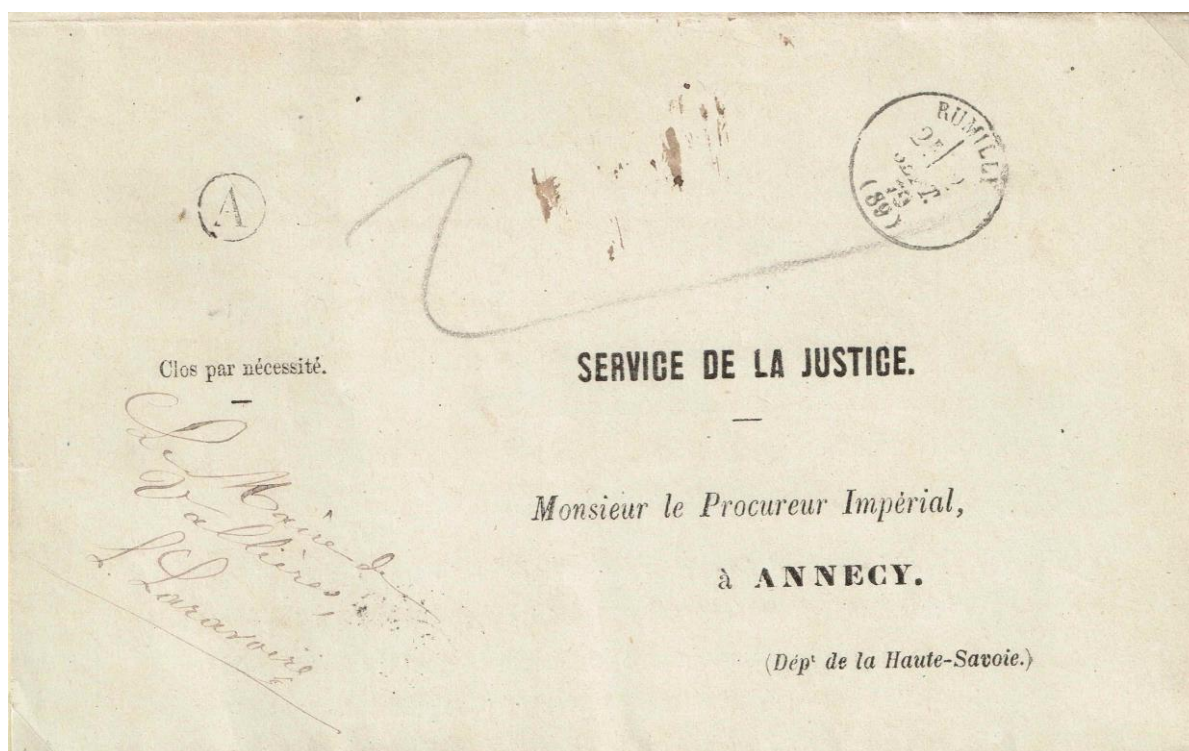


Figure 39 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Vallières**. Boîte rurale « A » pour Annecy marquée par le timbre à date T16 de Rumilly, 2^e levée du 2 septembre 1879.

Ce pli montre la modification du parcours des facteurs ruraux par le détachement des communes aux nouveaux bureaux à Menthonnex-sous-Clermont et Saint-André-de-Rumilly : La lettre-timbre « A » en 1879 indique que Vallières est maintenant la 1^{re} station du parcours.

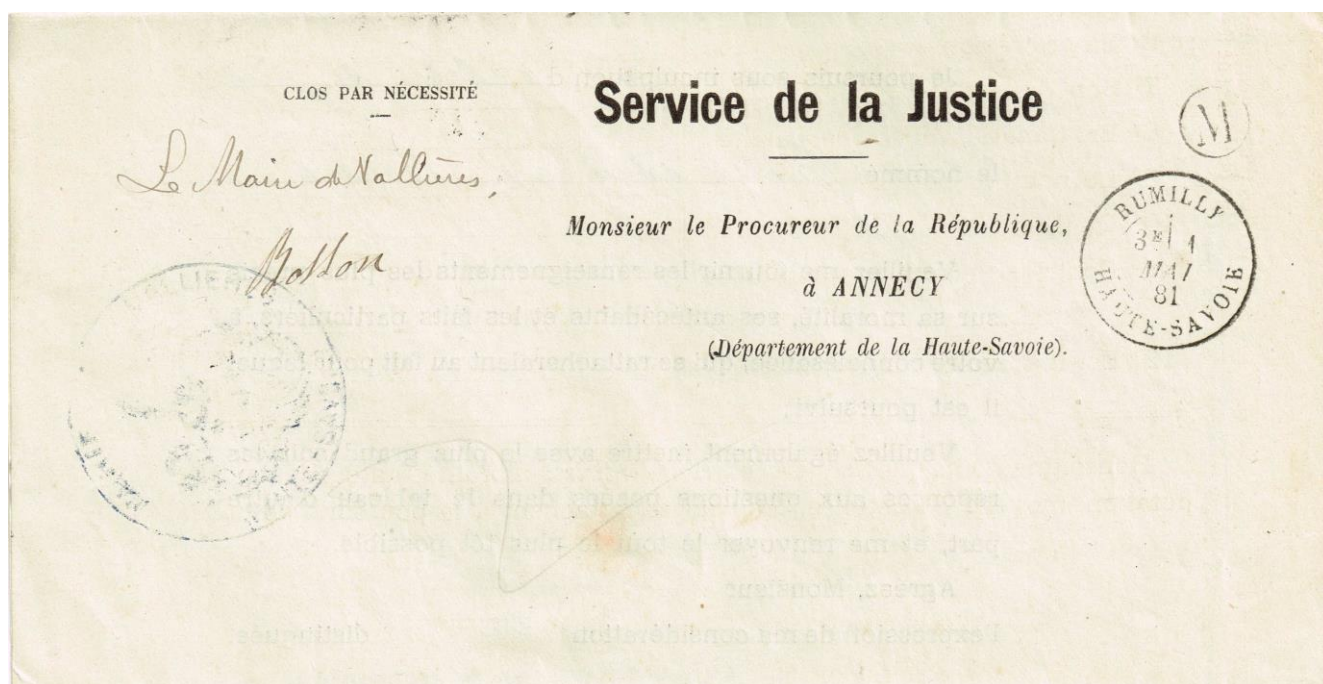


Figure 40 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Valières**. Boîte rurale « M » pour Annecy marquée par le timbre à date T17bis de Rumilly, 3^E levée du 1 mai 1881.

La lettre-timbre « M » indique que la circonscription postale de Rumilly contenait au moins 13 communes en 1881. Ici reste une énigme : nous ne connaissons que 12 communes.

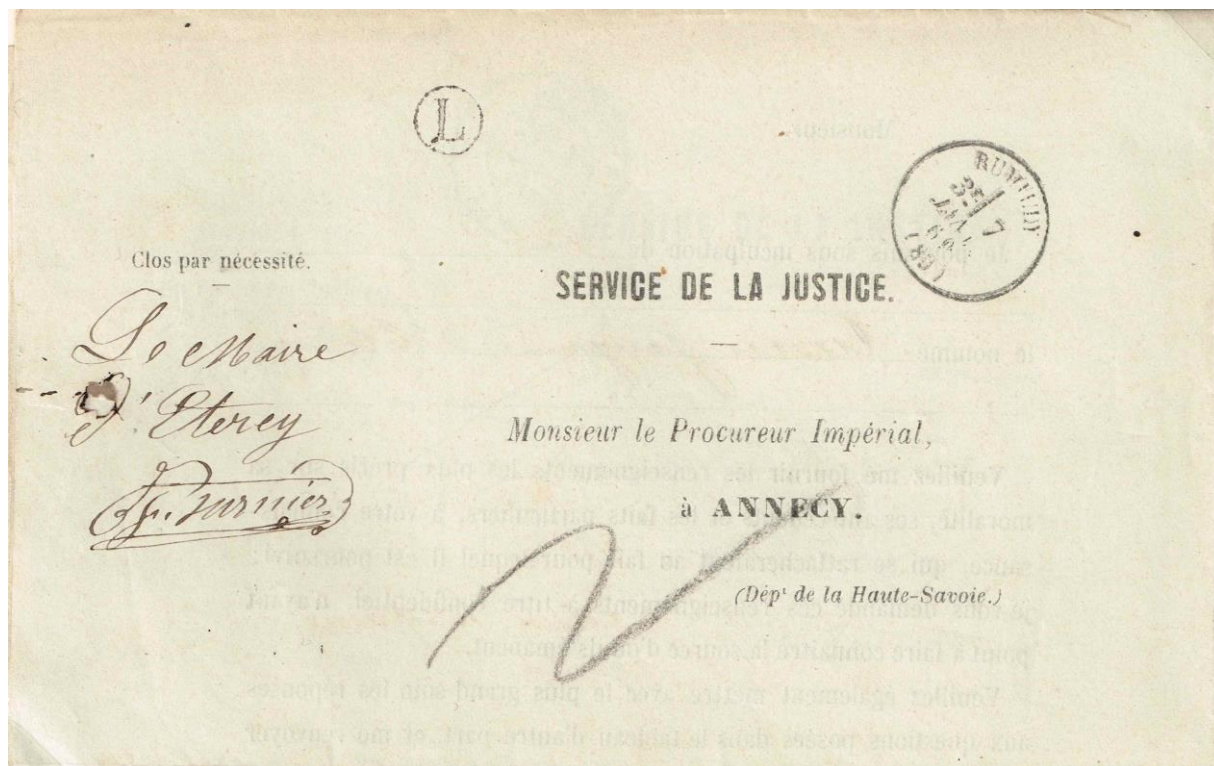


Figure 41 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire d'**Etercy**. Boîte rurale « L » pour Annecy marquée par le timbre à date T16 de Rumilly, 3^E levée du 7 janvier 1869.

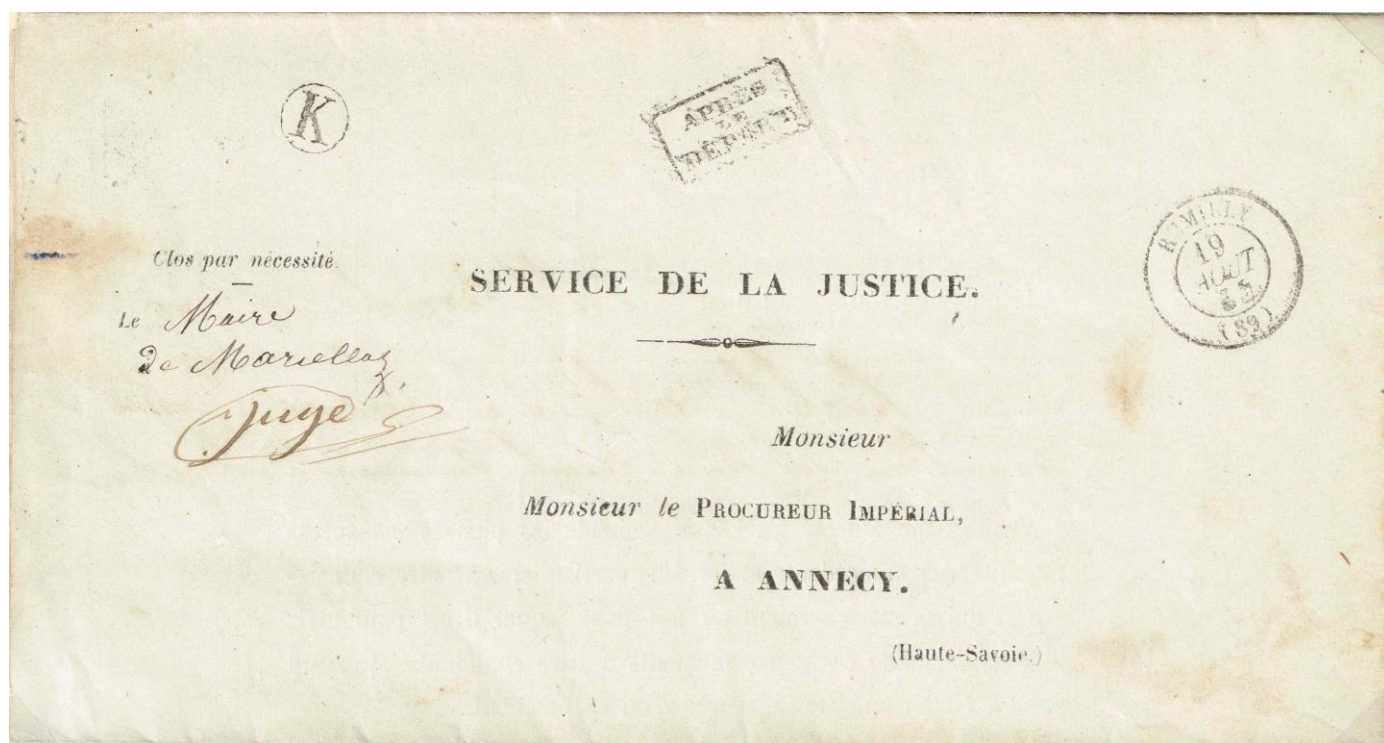


Figure 42 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Marcellaz**. Boîte rurale « K » pour Annecy arrivée « après le départ » (timbre rectangulaire) et marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 19 août 1864.

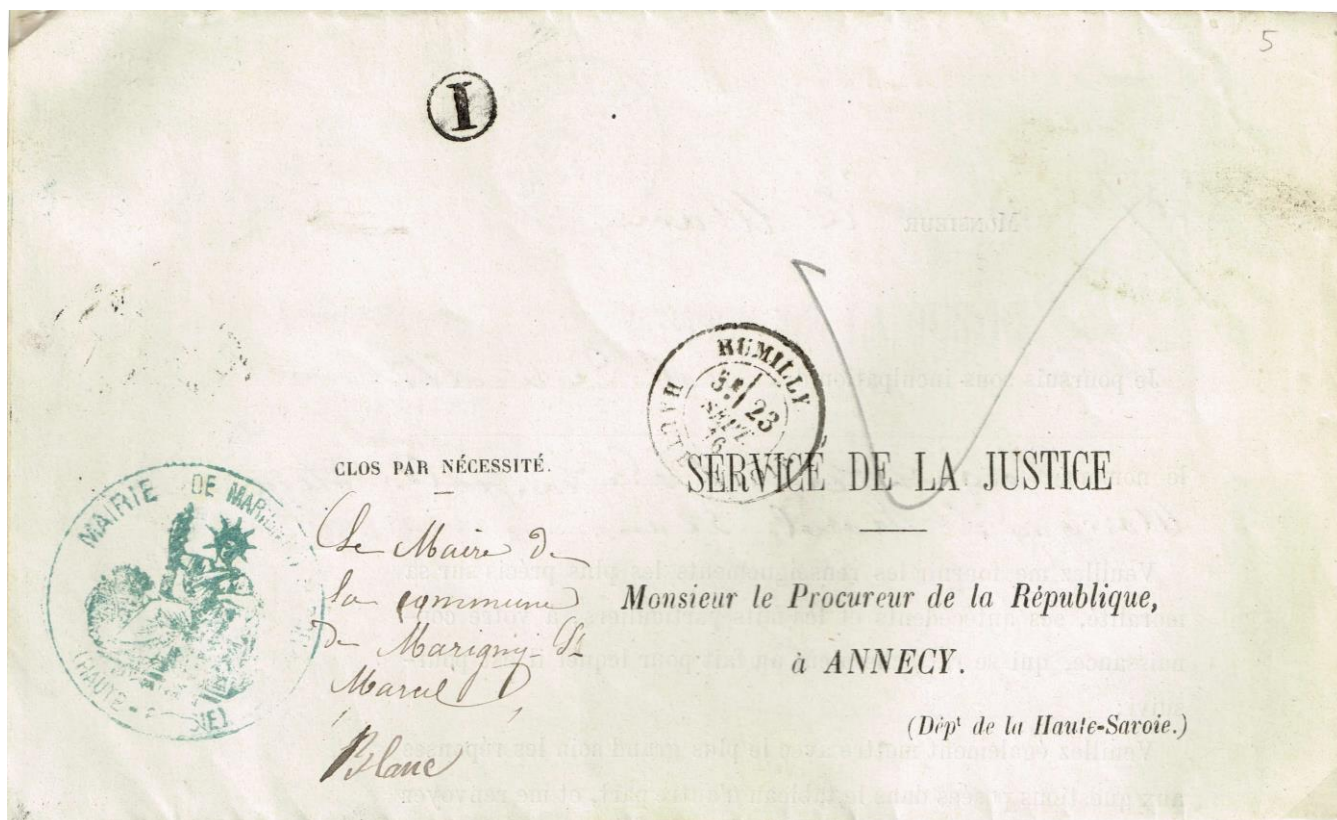


Figure 43 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Marigny-Saint-Marcel**. Boîte rurale « I » pour Annecy marquée par le timbre à date T17bis de Rumilly, 3^E levée du 23 septembre 1876.

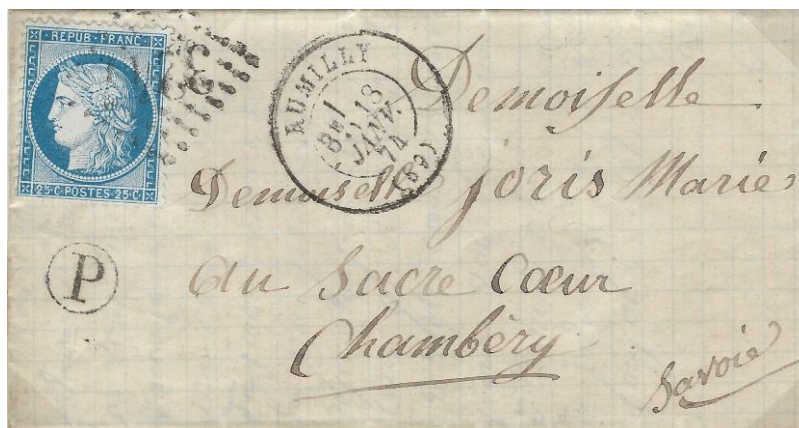


Figure 44 : Lettre simple de la boîte rurale de **Massingy** (« P ») pour Chambéry affranchie de l'émission Cérès (YT n° 60, 25c, tarif du 1^{er} septembre 1871), oblitérée par GC 3247 et marquée par le timbre à date T17 de Rumilly, 8^e levée du 18 janvier 1874.



Figure 45 : Lettre simple de la boîte rurale de **Massingy** (« G ») pour Saint-Offenge-Dessous affranchie de l'émission Sage (YT n° 101 - type II D état 3, tarif du 1^{er} mai 1878), marquée et oblitérée par le timbre à date A2 de Rumilly, le 6 octobre 1893.

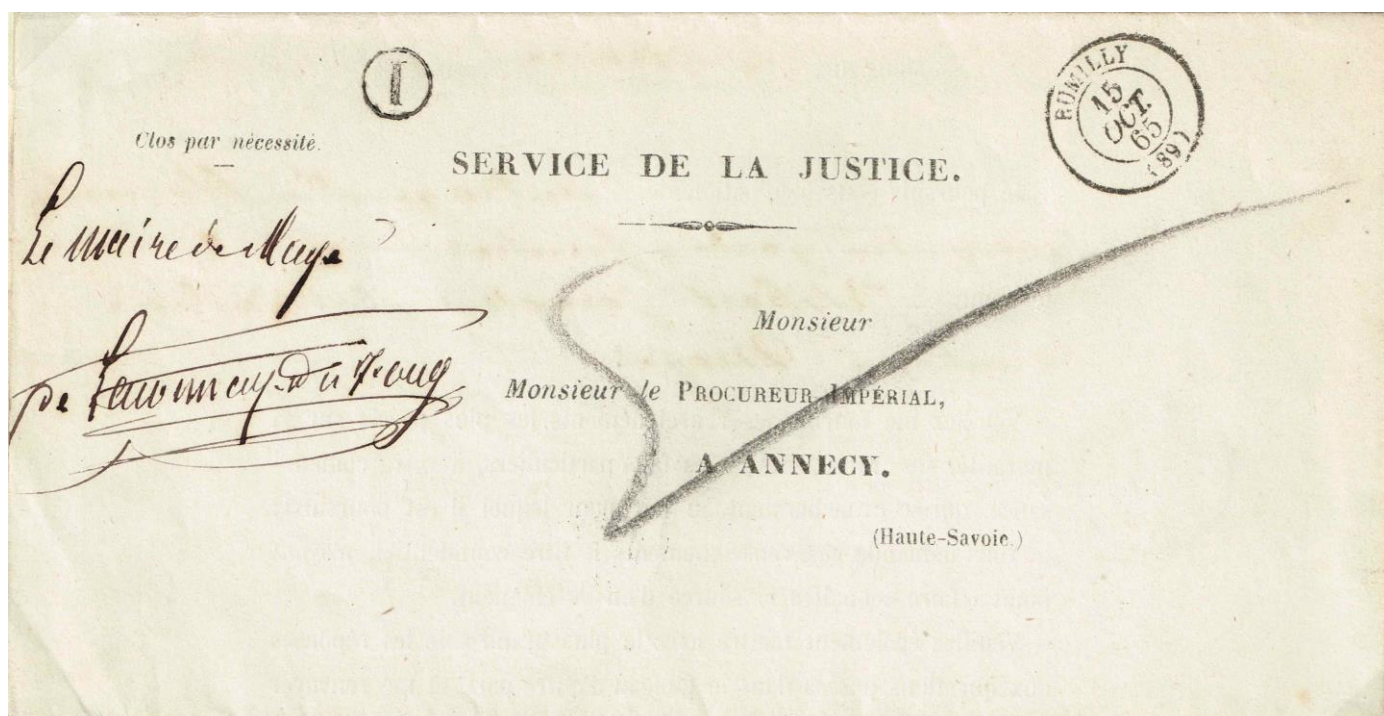


Figure 46 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Moye**. Boîte rurale « I » pour Annecy marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 10 octobre 1865.

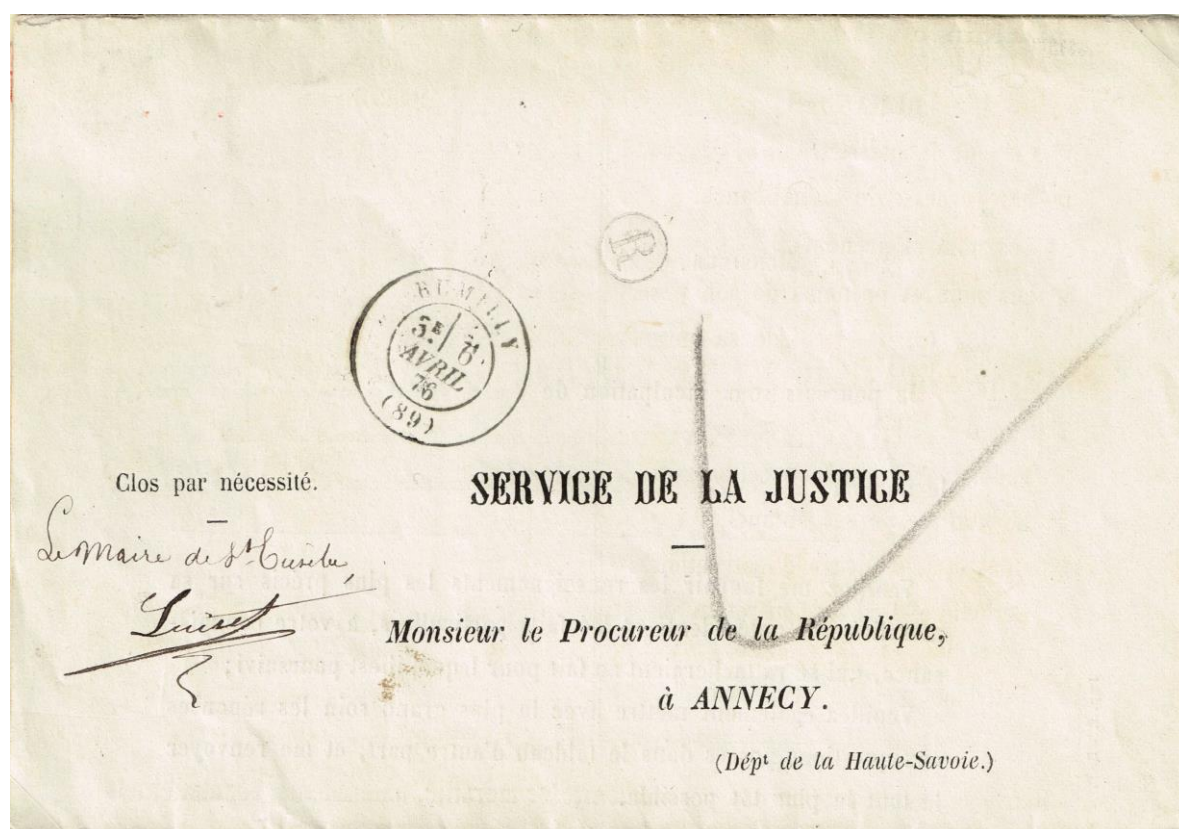


Figure 47 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Saint-Eusèbe**. Boîte rurale « R » pour Annecy marquée par le timbre à date T17 de Rumilly, 3^e levée du 6 avril 1876.

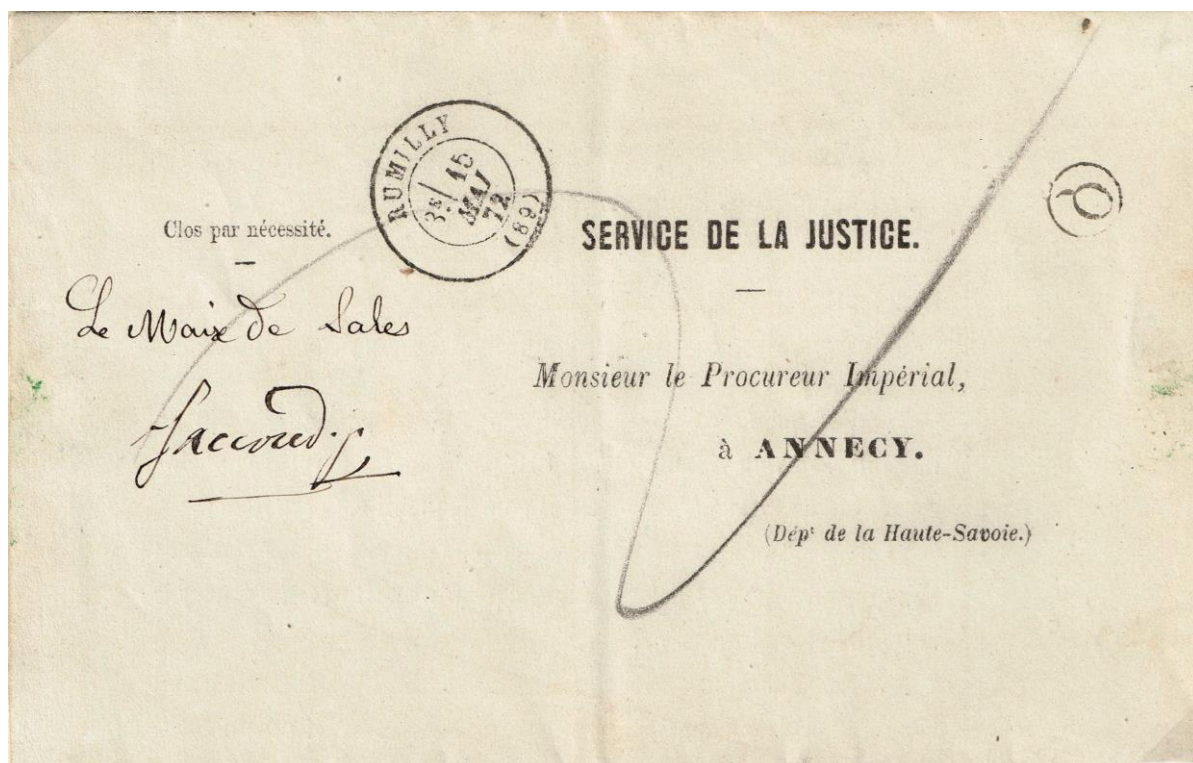


Figure 48 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Sales**. Boîte rurale « Q » pour Annecy marquée par le timbre à date T17 de Rumilly, 3^E levée du 19 août 1864.

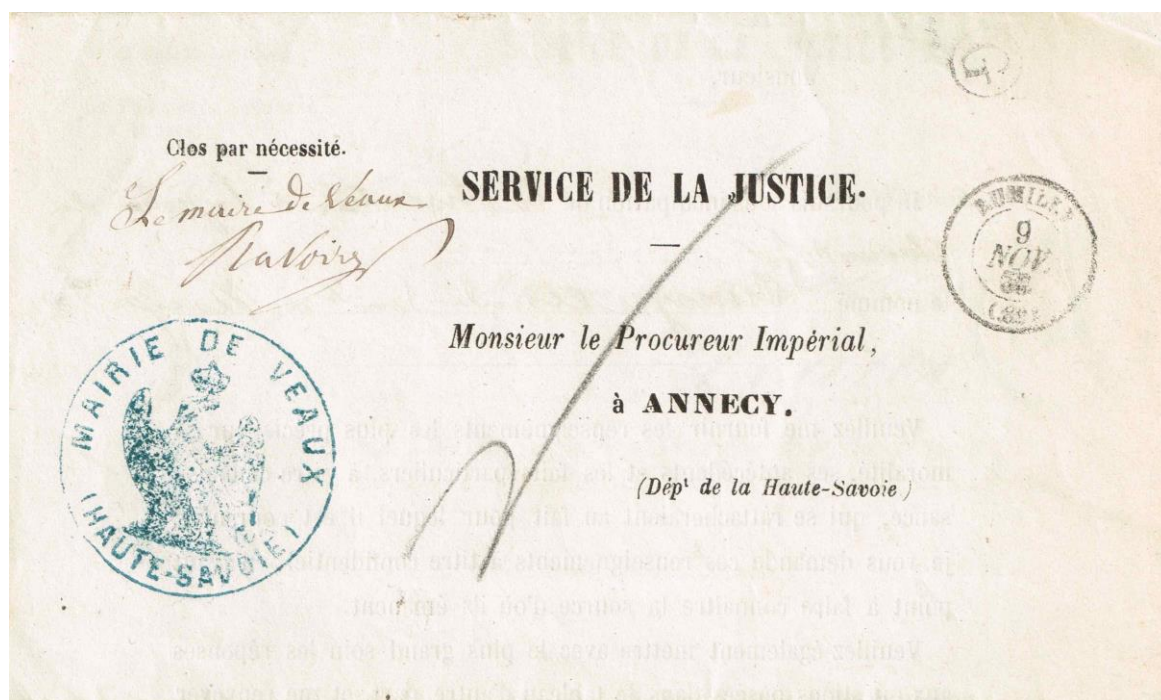


Figure 49 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Vaulx (« Veaux »)**. Boîte rurale « G » pour Annecy marquée par le timbre à date T15 de Rumilly, le 9 novembre 1868.

Lorsqu'il quittait le bureau de poste, le facteur rural emportait dans sa sacoche le courrier à distribuer, les clés des serrures des différentes boîtes à lever, un tampon-encreur protégé par son fourreau et un cachet « OR ». Ce cachet était apposé par le facteur rural pour signaler l'origine rurale du courrier. Il n'était utilisé que sur le courrier remis en main propre au facteur. Celui-ci permettait d'oblitérer le timbre-poste, si la destination de la lettre était un lieu traversé par le facteur

avant d'arriver à son bureau. Ces lettres étaient ainsi distribuées directement. Le cercle a un diamètre de 10mm. Toutes ces marques sont en général de couleur noire. (Fig. 50)

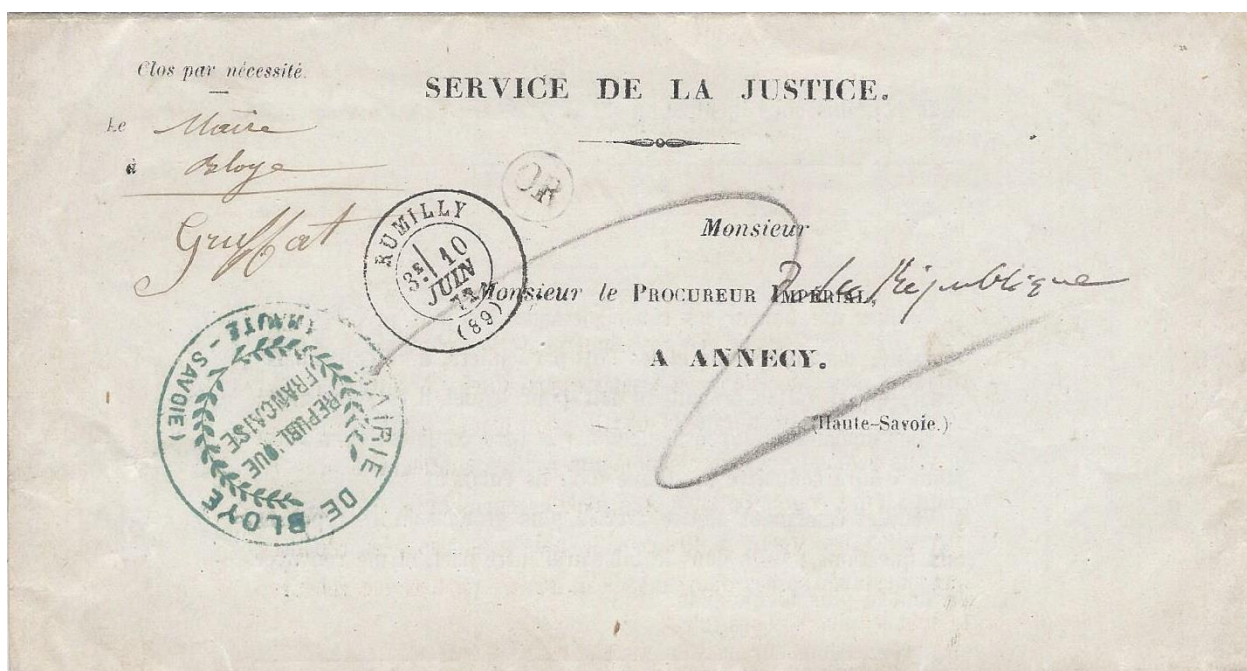


Figure 50 : Lettre en franchise (« v » au crayon : franchise vérifiée) du maire de **Bloye** pour Annecy remise en main propre au facteur rural (cachet « OR », origine rurale) et marquée par le timbre à date T17 de Rumilly, 3^E levée du 10 juin 1872.

1879 – La Poste s'installe à Saint-André-de-Rumilly



Figure 51 : Carte postale illustrée « La Halte à l'Entrée du Val de Fier » (dos divisé, MTIL, n° 75). Le bureau de poste de Saint-André-de-Rumilly se trouve à droite derrière le photographe qui a pris cette photo (voir fig. 52).

Citons d'abord le dictionnaire du Duché de Savoie (1840) qui parle de « Saint-André-de-Rumilly » : « Commune à 2 lieues au nord du mandement, postes et insinuation de Rumilly (Genevois). Population : 300 habitants, superficie : 1.859 journaux...Son territoire sur la rive droite de Fiers,

incliné au levant et au midi, est très propice aux vignes qui y produisent d'assez bons vins... ». (Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2004)

L'histoire postale de Saint-André-de-Rumilly démarre avec la création de la poste rurale après l'annexion : Saint-André-de-Rumilly est rattachée à la poste rurale de Rumilly et une boîte rurale est installée. (voir la carte, figure 17). Avec la création du bureau à Menthonnex-sous-Clermont, Saint-André-de-Rumilly est rattachée à celui-ci et détachée de Rumilly en 2^e moitié de 1878.

La commune gagne une certaine importance pour la poste après la construction de la route du Val-de-Fier. Fin des années 1840 se forme une association entre Rumilly et les communes de son mandement pour ouvrir une telle route. Un chemin praticable aux piétons est ouvert entre Saint-André et la vallée du Rhône. Les premiers travaux pour la route commencèrent en 1854 et il faudra neuf ans pour les achever, en raison des difficultés considérables que présentait le tracé par le sillon creusé par le Fier entre les deux montagnes. (Buttin, 1975)

Par cette route, (fig. 51) la distance de Rumilly à Seyssel était réduite de moitié. Alors, la poste en profita et installa à Saint-André-de-Rumilly un bureau de recette simple ouverte au public, le 16 mars 1879 suite à la décision de création du 27 décembre 1878. (Fig. 52) Il obtint le numéro 6718 et fut doté d'un timbre à date type T18. (Fig. 53 et 54) Nous connaissons un T18a (bloc dateur en caractères romains), T18b (bloc dateur en caractères mixtes) et un T18d (bloc dateur totalement en chiffres). Le tableau 5 montre les dates d'utilisation connues.

Le 24 mars 1879, les communes de Lornay et de Sion sont rattachées à Saint-André-de-Rumilly après avoir été détachées de Rumilly.

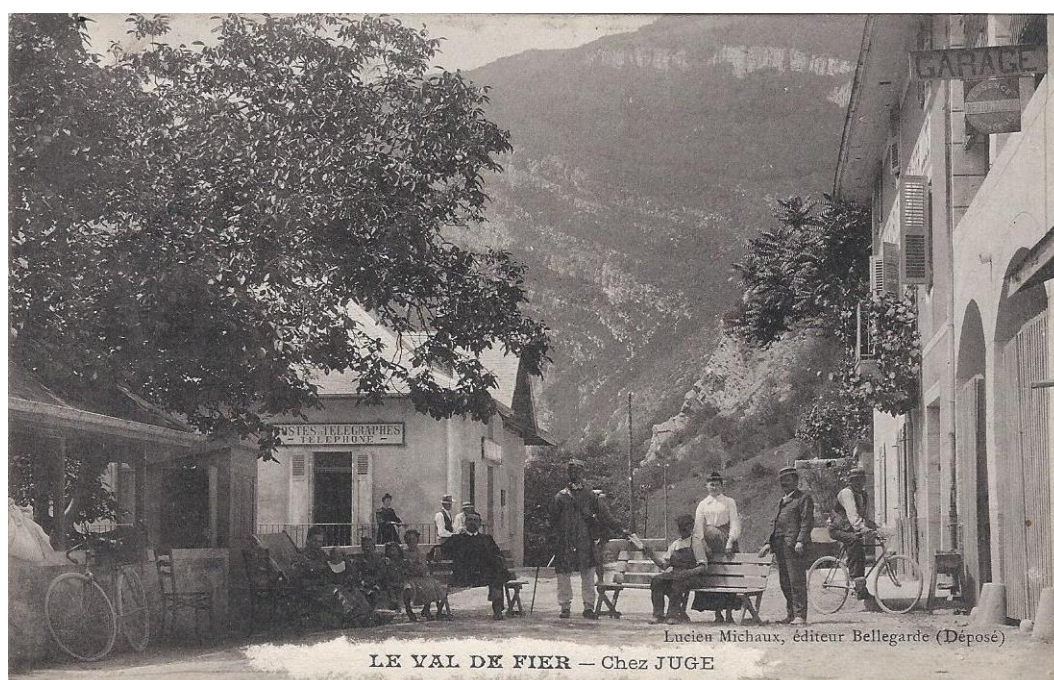


Figure 52 : Carte postale illustrée « Le Val de Fier – Chez Juge », dos divisé, circulée en 1907, Lucien Michaux, éditeur Bellegarde (Déposé). Le bureau de poste de Saint-André-de-Rumilly se trouva dans le bâtiment à gauche.

Tableau 5 : Les Timbres à date connus de Saint-André-de-Rumilly			
1884/06 – 1886/05	T18a	T18a	S ^I -ANDRE-RUMILLY H ^{IE} -SAVOIE
1902/02 – 1906/07	T18b	T18b	S ^I -ANDRE-RUMILLY H ^{IE} -SAVOIE
1907/08	T18d	T18d	S ^I -ANDRE-RUMILLY H ^{IE} -SAVOIE

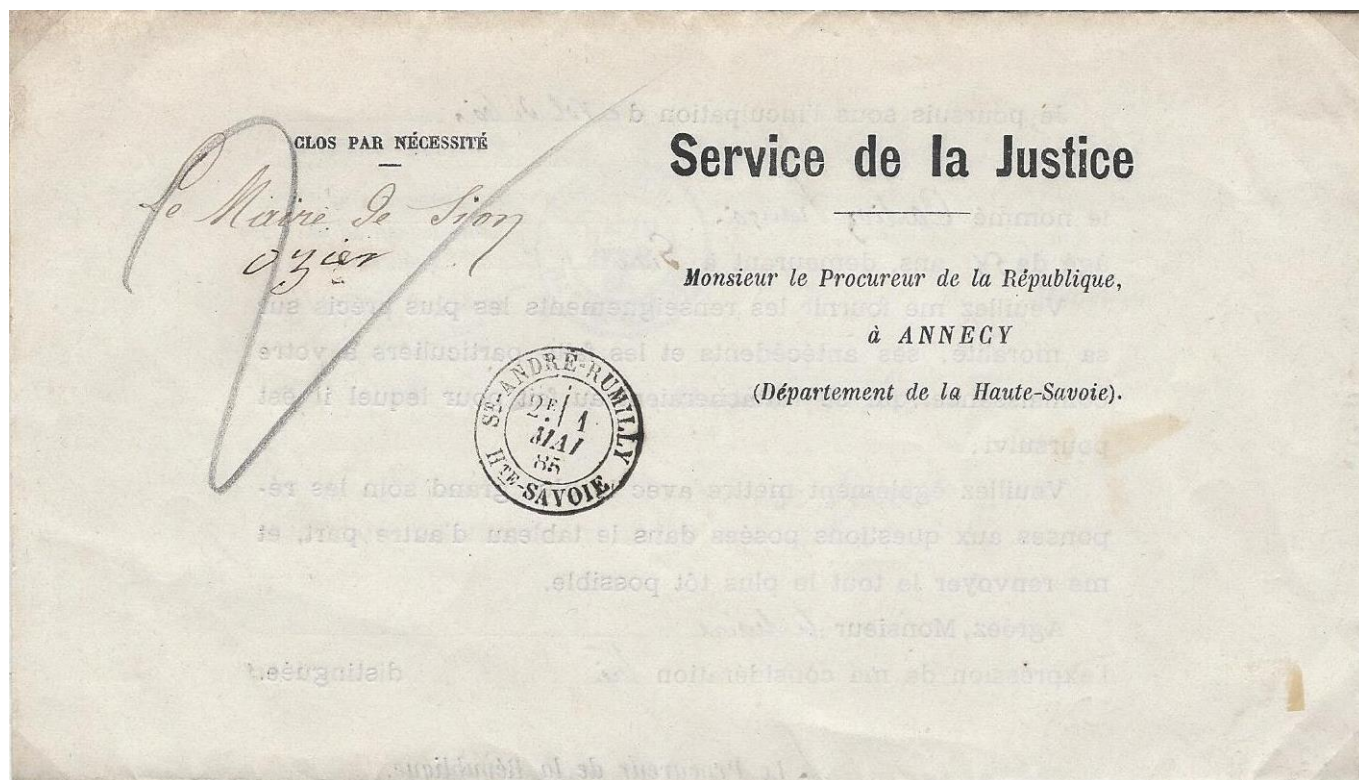


Figure 53 : Lettre en franchise du maire de **Sion** (franchise vérifiée, « V » au crayon) pour Annecy marquée par le timbre à date **T18a** (bloc dateur en caractères romains), 2^E levée du 1^{er} mai 1885, arrivée le même jour (timbre à date T18a d'Annecy au verso).



(au recto)

Figure 54 : Utilisation tardive du **T18b** (bloc dateur en caractères mixtes), 1^E levée du 17 juillet 1906, sur une carte illustrée, port de 5c (La formule de politesse ne dépasse pas 5 mots, tarif du 1^{er} décembre 1903), affranchie mixte par les émissions Sage/Blanc (4c, YT n° 88g + 1c, YT n° 107).



Saint-André-de-Rumilly devint Saint-André-Val-de-Fier (décret du 16 juillet 1907) et par décision en date du 13 juillet 1908, le bureau de poste prendra, à l'avenir, cette dénomination de Saint-André-Val-de-Fier. Un nouveau timbre à date devenait nécessaire : Le bureau obtint un timbre à date type A4. La date d'utilisation que nous connaissons est le 28 janvier 1909.

La recette auxiliaire de Vallières et les facteurs-boîtiers de Hauteville, Thusy et Vallières

En octobre 1897, une recette auxiliaire est ouverte à Vallières rattachée à Rumilly.

La création des recettes auxiliaires des Postes a été autorisée par un décret du 16 octobre 1895, confiées à des tenanciers qui n'étaient pas personnels des postes. Elles pouvaient être ouvertes aux services télégraphique et téléphonique. Le gérant était tenu d'effectuer la vente des timbres-poste, cartes postales, entiers etc. Il recevait les recommandés et vendait les enveloppes affranchies pour les recouvrements. Il réceptionnait certains envois de valeurs à recouvrer. Il émettait et payait les mandats et bons de poste dans une limite donnée. Il était rétribué selon son activité (5 c. par lettre, 4 c. par mandat par exemple), et il devait maintenir le bureau ouvert de 8h00 à 19h00 en semaine, jusqu'à midi le dimanche et jours fériés.

Les recettes auxiliaires disposèrent d'un timbre à date type **D** (timbre hexagonal avec un cercle intérieur). Ce timbre se caractérise par un bloc dateur en caractères bâtons sans levée.

En novembre 1898, les bureaux des facteurs-boîtiers à Hauteville (fig. 55) et à Thusy sont créés. En même temps, la recette auxiliaire de Vallières est remplacée par un bureau d'un facteur-boîtier.



Figure 55 : Carte postale illustrée « Hauteville-sur-Fier – Le Bureau de Poste », dos divisé, Phot. Combier – Mâcon.

Un « facteur-boîtier » est un sous agent des postes qui est tout à la fois distributeur et facteur. Une partie de la journée il est au bureau, l'autre partie il distribue le courrier. Cette nouvelle catégorie de facteurs plus particulièrement campagnards fut créée par la Poste française le 20 juin 1848. Ils sont en partie entretenus par la commune à laquelle ils sont rattachés (chauffage, logement, éclairage, etc.).

Les facteurs-boîtiers de Hauteville (fig. 56), Thusy et Vallières utilisèrent un timbre à date type **B2**. Il ressemble au timbre A2 des bureaux de recette, mais il se caractérise par la présence d'un cercle extérieur sous forme de tirets. Le nom du département est indiqué en abrégé (« H^{TE} SAVOIE »), et le bloc-dateur est en caractères bâtons. Le tableau 6 montre les dates d'utilisation connues. Le timbre type B2 fut peu à peu remplacé par le B3, timbre très similaire, mais avec un bloc dateur totalement en chiffres.

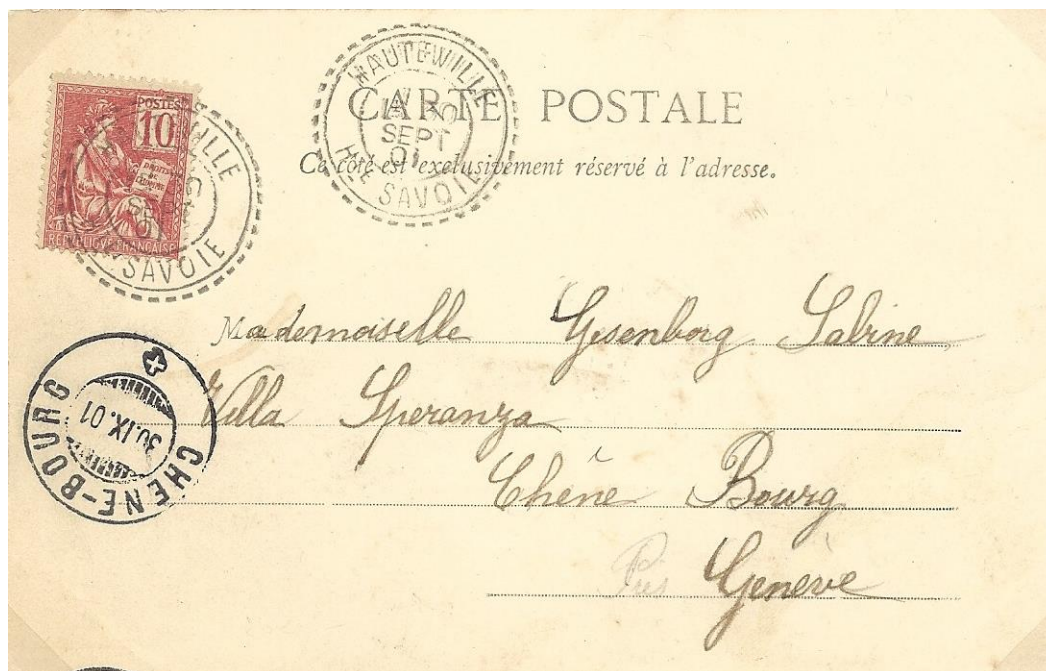


Figure 56 : Carte postale illustrée pour Chêne-Bourg / Suisse affranchie par l'émission Mouchon (YT n° 116, 10c, tarif du 1^{er} mai 1878 conformément à la notification de novembre 1899), oblitérée et marquée par le timbre à date **B2** d'Hauteville, 1^{er} levée du 30 septembre 1901.

Tableau 6 : Les timbres à date des facteurs boîtiers			
Localité	date de création	timbre à date	vu jusque
Hauteville	11/1898	B2	11/1905
Thusy	11/1898	B2	
Vallières	11/1898	B2	06/1906

Les courriers-convoyeurs de la ligne ferroviaire d'Aix-les-Bains à Annecy

La voie ferrée atteint Annecy en 1866 et relia Annecy via Aix-les-Bains avec le réseau P.L.M. Elle a 39,5 kilomètres de long. La gare d'Aix-les-Bains est à 245 m d'altitude, et la gare d'Annecy, le terminus, à 512 m d'altitude.

Les travaux de cette voie ferrée sont inaugurés le 23 avril 1862 ; le viaduc de Rumilly – le plus important de la ligne – commencé en juillet sera terminé en 1864. A Rumilly, la gare des voyageurs (fig. 57), celle des marchandises, les maisonnettes des garde-barrières et la passerelle du Faubourg du Pont-Neuf seront construites en 1865 et le 7 mai de cette année, un train d'essai

viendra d'Aix à Rumilly. Le 3 juillet 1866, le premier convoi reliera Aix-les-Bains à Annecy, et le 5 juillet la ligne est mise en service. Depuis l'ouverture de cette ligne ferroviaire, la desserte postale de Rumilly est effectuée par le chemin de fer. (Buttin, 1975)

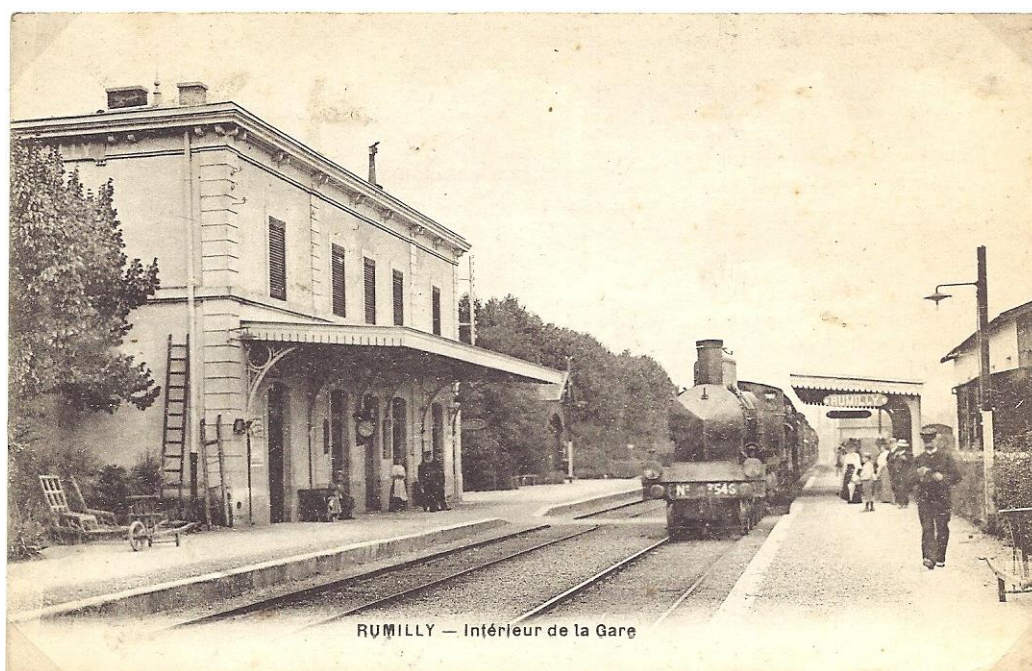


Figure 57 : Carte postale illustrée « Rumilly – Intérieur de la Gare », dos divisé, A. Breger Frères, éditeurs d'art, Paris.



Figure 58. Carte postale illustrée « Marcellaz-Hauteville – Quartier de la Gare », dos divisé, circulée en 1907, Pittier, phot.-édit., Annecy. La gare se trouve au second plan à droite. Elle a été fermée vers 1994.

A partir du 5 octobre 1867³, un service **courrier-convoyeur** entre Chambéry et Annecy fut établi sur cette ligne assuré par des employés des postes travaillant dans un ou deux compartiments de wagons-voyageurs ou dans le fourgon. Pour marquer les pièces postales directement déposées dans ce service, il fut utilisé un timbre dit « courrier-convoyeur-station ».

³ Comptes Rendus des Séances du Conseil Général du 24 août 1868 (gallica.bnf.fr)

Ce timbre, cercle extérieur ondulé, porte en haut le nom de la station, en-dessous le quantième du mois, puis en abréviation la ligne (d'abord AN.AIX et pour le retour AIX.AN et à partir de 1875 AN.CHA et CHA.AN) et enfin le numéro de départ du train. Il y a eu deux départs, un à 6h00 le matin et l'autre à 2h55 le soir. En bas, on trouve l'indicatif du département, alors le « 89 » (Haute Savoie) pour les stations d'**Annecy**, **Lovagny**, **Marcellaz-Hauteville** (canton de Rumilly ; fig. 58), **Rumilly** et **Bloye** (canton de Rumilly), toutes dans l'arrondissement d'Annecy. Les timbres des stations d'Annecy et de Rumilly (fig. 59, 60 et 61) sont connus, mais les timbres des autres stations n'ont pas été retrouvés. Il est fort probable, qu'ils ne furent jamais utilisés, même jamais fabriqués.⁴

Le service des convoyeurs devait être payé par les communes (paiement de la boîte à la gare, 25F50, ainsi que l'indemnité annuelle à verser à la Compagnie pour la présentation de la boîte à chaque passage d'un convoyeur). C'est peut-être la raison pour laquelle on ne trouve pas les timbres des stations des petites communes mentionnées ci-dessus.

Les convoyeurs frappaient de leur timbre, au recto, tous les plis extraits des boîtes de gare ou reçus à la main, et au verso, ceux qu'ils manipulaient en transit. La mission d'oblitérer les timbres ou taxer les plis restait réservée au bureau ambulant ou au bureau sédentaire au terminus.

Le 1^{er} avril 1876, les timbres oblitérants sont supprimés, mais les courriers convoyeurs n'obtiennent le droit d'oblitérer des timbres-poste par leur timbre courrier-convoyeur-station qu'à la mi-mai 1876. Par conséquent, on peut trouver des plis marqués par les timbres courrier-convoyeur-station où les timbres-poste sont oblitérés par les timbres à date des bureaux ambulants ou des bureaux sédentaires au terminus du 1^{er} avril 1876 à mi-mai 1876.

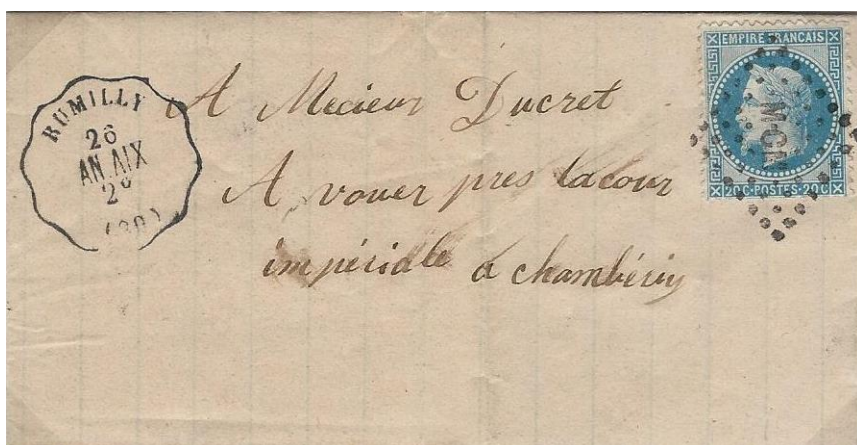


Figure 59 : **Annecy – Aix-les-Bains**. Lettre simple déposée à Rumilly pour Chambéry affranchie de l'émission Empire lauré (YT n° 29, 20c, tarif du 1^{er} janvier 1862) et acheminée par le 2° ordinaire (2°) « **AN.AIX** » au bureau ambulant Mâcon à Mont-Cenis (griffe M-CM), le 26 avril 1870, arrivée le même jour (timbre à date au verso).



Figure 60 : **Aix-les-Bains – Annecy**. Lettre simple déposée à Rumilly pour Grenoble affranchie au tarif du 1^{er} septembre 1871 d'une combinaison des émissions Siège (n° 37, 20c), Bordeaux (n° 41B, 4c) et Empire lauré (n° 25a, 1c), acheminée par le convoyeur au bureau d'Annecy (oblitération GC 110), le 11 septembre 1871, et retour via Chambéry à Grenoble (timbres au verso).

⁴ Comptes Rendus des Séances du Conseil Général du 26 août 1867 (gallica.bnf.fr)



Figure 61 : **Annecy - Chambéry**. Station de Rumilly. Lettre simple pour Bourgoin affranchie de l'émission Sage (YT n° 78A - type II S, tarif du 1^{er} janvier 1876), marquée et oblitérée par le timbre convoyeur-station « **AN.CHA** / 2° », le 14 février 1877.

A partir de 1877, les timbres à date des courriers convoyeurs indiquent le trajet de la ligne de chemin de fer, sur lequel le courrier a été pris en charge par l'administration des Postes. Les philatélistes les appellent « courriers-convoyeurs-lignes ».

Trois types de timbres à date des courriers-convoyeurs-lignes ont été utilisés au cours du temps, et tous les trois types ont été utilisés par les convoyeurs **Aix-les-Bains à Annecy**. Ce sont des timbres ondulés. Le type 1 a un bloc dateur en caractères romains ou en caractères mixtes (hauteur des caractères indiquant la ligne 2 mm), le type 2 un bloc dateur en caractères bâtons (hauteur des caractères indiquant la ligne 3 mm). (Fig. 62), et le type 3 un bloc dateur totalement en chiffres.



Figure 62 : **Aix-les-Bains à Annecy – Type 2**. Lettre simple de Lyon les Terreaux pour Rumilly affranchie de l'émission Sage (YT n° 101A – type II D, 15c, tarif du 1^{er} mai 1878). La lettre « **Trouvée dans la boîte mobile de la gare de Rumilly** » (mention manuscrite) fut réexpédiée par le convoyeur à Annecy, taxée à Annecy (L'affranchissement de 15c ne fut plus reconnu et le timbre barré ; timbre-taxe YT n° 18, 30c, tarif de taxation du 16 avril 1892, oblitérée par le timbre à date A2 - H^{TE} SAVOIE, le 24 nov. 1892) et puis réexpédiée à Aix-les-Bains.

Rappelons que cette ligne a été utilisée par plusieurs autres convoyeurs. (Pothion, 1976) Nous donnerons plus de détails dans un article suivant sur la Poste Ferroviaire dans l'arrondissement d'Annecy.

Littérature

- Buttin, Louis : Histoire de Rumilly, Syndicat d'Initiative de l'Albanais, Rumilly, 1975.
- Carnévalé-Mauzon, Marino : Histoire de la Poste en Milieu Rural, Grenoble, 1994.
- Domenech, Michel : Marques Postales et Oblitérations de Savoie des Origines à 1876, Chambéry, 1966.
- Domenech, Michel : idem, mise à jour, Chambéry 1984.
- Lautier, André : Nomenclature des cachets à date manuels postérieurs aux types 18 & 25, 1884-1969, Le Havre, 1984.
- Mairie de Rumilly <http://www.mairie-rumilly74.fr/decouvrir/histoire-et-patrimoine/>, accès en février 2017.
- Martin, Wolfgang : Les Timbres à Date Type 18 de France, <http://philatelie-annecy.fr/les-timbres-a-date-type-18-de-france/>, Annecy, 2016, accès en décembre 2016.
- Mathieu, Armand : Cachets à Date de France sur Type Sage, Nice, 1976.
- Pothion, Jean : Dictionnaire des Bureaux de Poste Français (1575 – 1904), La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Pothion, Jean : Catalogue des Cachets Facteurs Boîtiers Type 1884, La Poste aux Lettres, Paris, 1981.
- Pothion, Jean : Catalogue des cachets courriers-convoyeurs-lignes 1877 – 1966, La Poste aux Lettres, Paris, 1976.
- Vollmeier, Paolo (ed.) : Storia Postale del Regno di Sardegna dalle Origini all'Introduzione de Francobollo, volumes I, II, III, Castagnola (Suisse), 1985.
- Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, l'histoire en Savoie : Dictionnaire du Duché de Savoie 1840, n° 8, nouvelle série, Chambéry, 2004.
- Trinquier, Alain : Petite histoire de la poste en France, chapitre 4, Le facteur rural, <http://www.pwmo.org/faqphilatelie/Petite-histoire-de-la-poste-en%2c214.html> Nizorche, 2004, accès en octobre 2016.

Annecy, Haute Savoie, en mars 2017